



**HAL**  
open science

# La démocratie comme fondement institutionnel d'un "capitalisme raisonnable": lecture croisée de J.R.

## Commons et J. Dewey

Laure Bazzoli, Véronique Dutraive

### ► To cite this version:

Laure Bazzoli, Véronique Dutraive. La démocratie comme fondement institutionnel d'un "capitalisme raisonnable": lecture croisée de J.R. Commons et J. Dewey. 2011. halshs-00610126

**HAL Id: halshs-00610126**

**<https://shs.hal.science/halshs-00610126>**

Preprint submitted on 21 Jul 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La démocratie comme fondement institutionnel d'un « capitalisme raisonnable »: lecture croisée de J.R. Commons et J. Dewey

Laure Bazzoli et Véronique Dutraive

TRIANGLE, Université de Lyon, Lyon 2  
[laure.bazzoli@univ-lyon2.fr](mailto:laure.bazzoli@univ-lyon2.fr), [veronique.dutraive@univ-lyon2.fr](mailto:veronique.dutraive@univ-lyon2.fr)

## Introduction : vers une lecture croisée

Un des enjeux théoriques et pratiques majeurs du concept d'institution dans le programme de recherche lancé par l'ancien institutionnalisme américain est d'envisager les phénomènes sociaux et économiques d'un point de vue non naturaliste et pragmatiste. Dans cette perspective, il s'agit tant d'élaborer une théorie de la construction sociale des institutions et de la régulation de la société moderne et du capitalisme, que de s'interroger sur la nature de cette régulation ainsi que ses évolutions possibles et souhaitables<sup>1</sup>. Cette question a conduit J.R. Commons à développer une réflexion sur les principes et les modalités d'une régulation de l'économie propres à établir « un capitalisme raisonnable » envisagé comme une voie pour résoudre les problèmes posés par le capitalisme financier (*banker capitalism*) par l'approfondissement des bases démocratiques des sociétés modernes<sup>2</sup>.

Ce point de vue et cette réflexion font fortement écho à l'œuvre de Dewey, sa conception de l'enquête sociale et sa philosophie de la démocratie. Mais si l'influence de, et la référence à, la philosophie pragmatiste de Dewey, à côté de celle de Peirce, dans l'œuvre de Commons est explicite et avérée en ce qui concerne les fondements épistémologiques et psychologiques de son économie institutionnaliste (Bazzoli et Dutraive, 2006), cela n'est pas le cas en ce qui concerne la question de la démocratie. J.R. Commons cite *The Quest for Certainty* (1929) (Commons, 1934a, p. 150), *Logic : the Theory of Inquiry* (1938) (Commons, 1939) et *Human Nature and Conduct* (1922) (Commons, 1934a, p. 648), mais pas *The Public and its Problems* (1927) ou *La démocratie créatrice* (1939), qui constituent deux des travaux phares de la philosophie de la démocratie développée par Dewey. De même, Commons n'élabore pas à proprement parlé une théorie de la démocratie mais cette question est bien au cœur de sa critique conjointe du libéralisme et du marxisme ainsi que de son éthique et sa philosophie sociale. Ayant montré que la société moderne a établi par le processus de l'action collective des libertés civiles, politiques et économiques essentielles « contre les anciennes oppressions », Commons situe clairement l'enjeu normatif de sa réflexion dans le dernier

---

<sup>1</sup> Si cet agenda de recherche à la fois théorique et pratique, positif et normatif, est représentatif du mouvement institutionnaliste dans sa plus grande part, et notamment dans sa branche commonsienne qui nous intéressera ici, il l'est moins pour l'œuvre de Veblen.

<sup>2</sup> Le premier « colloque Commons » rassemblant les chercheurs francophones travaillant sur cet auteur a précisément porté sur cette notion, qui lui est spécifique au sein du courant institutionnaliste américain, et sur son actualité : « *Vers un capitalisme raisonnable ? La régulation économique selon J.R. Commons* » ([http://www.rlt.ulaval.ca/colloque\\_commons/](http://www.rlt.ulaval.ca/colloque_commons/)), Agence Universitaire de la Francophonie - Université Laval Québec, octobre 2008. Précisons que Commons n'utilise pas systématiquement cette terminologie, car celle-ci n'est pas du registre de sa théorisation économique, mais du registre de sa philosophie sociale et de l'analyse normative qu'il développe sur cette base. Il l'utilise essentiellement dans ses travaux (début XX<sup>e</sup> siècle) sur les problèmes du travail ou dans ses programmes et actions réformistes. Dans son œuvre théorique majeure, c'est une théorie positive et normative des valeurs raisonnables qu'il élabore et qui constitue le fondement analytique de son idée de capitalisme raisonnable. Ses commentateurs ont tous en revanche retenu cette notion, parce qu'elle constitue une formule synthétique de la philosophie sociale de notre auteur et de son principal *insight* (selon ses propres termes).

chapitre d'*Institutional Economics* : il s'agit de trouver les « refuges du Libéralisme et de la Démocratie modernes contre le Communisme, le Fascisme ou le Capitalisme financier » (1934a, p. 902). C'est en le rendant plus démocratique que Commons envisage les moyens de « rendre le capitalisme meilleur ». Ce qui rejoint le propos de Dewey lorsqu'il considère, à l'orée de la seconde guerre mondiale, la démocratie comme « la tâche qui nous attend ».

Comme le soulignait K. Parsons (1970, p.xiii), la « vie et le travail [de Commons] se sont déroulés parallèlement à celle et celui de Dewey », ce sont deux contemporains dont les œuvres prolixes se sont développées parallèlement<sup>3</sup>, « mais il n'y a eu aucune communication directe entre eux », à la différence de Veblen qui a côtoyé Dewey à l'Université de Chicago et à la *New School for Social Research*<sup>4</sup>. Commons et Dewey ont pourtant tous deux participé activement à la *Progressive Era* caractérisant l'histoire intellectuelle des Etats-Unis entre les deux guerres et ont défendu toute leur vie l'approfondissement de la démocratie, de la liberté et de la justice sociale, mais sans se rencontrer dans leurs combats. Si Commons revendique avec force sa filiation au pragmatisme social de Dewey, il ne semble pas avoir eu connaissance de sa philosophie de la démocratie et Dewey, pourtant souvent associé au courant institutionnaliste, ne semble avoir eu connaissance de l'existence de Commons qu'à travers la notion de transaction. Mais quoi qu'il en soit des influences et du degré de connaissance par Commons de l'œuvre de Dewey, on peut défendre, avec K. Parsons, « qu'en étudiant les écrits de Dewey, on comprend mieux les implications des idées fondamentales de Commons » (*ibid.*). Suivant cette démarche, nous rendrons plus explicite une connexion et une complémentarité entre leurs œuvres.

Ainsi, nous chercherons à mettre en avant les proximités fortes de ces deux auteurs sur leur philosophie sociale, leur éthique démocratique et leur visée réformatrice ; ces proximités étant ancrées dans la conception de l'enquête sociale portée par le pragmatisme de Dewey dans laquelle Commons se place pour le coup explicitement. Ce sera notre premier objectif dans ce texte. Au-delà de ces proximités fortes et évidentes qui apparaissent à la lueur d'une lecture croisée, on peut aussi mettre en évidence l'apport de la problématique du capitalisme raisonnable (ancrée dans une théorie des valeurs raisonnables) et des programmes réformatrices conçus par Commons (avec une « machinerie » institutionnelle concrète) à la pensée deweyenne de la démocratie. On peut défendre que Commons étend la philosophie pragmatiste de la démocratie de Dewey, du domaine social général au domaine de l'économie, du niveau philosophique au niveau institutionnel. C'est d'ailleurs bien au fond à la fois la filiation *et* la contribution de l'économie institutionnaliste au pragmatisme philosophique que Commons affirme lorsqu'il nous dit : « *Not until we reach John Dewey do we find Peirce expanded to ethics, and not until we reach institutional economics do we find it expanded to transactions, going concerns, and Reasonable Value* » (1934a, p. 155).

Nous procéderons en deux temps. Dans un **premier temps**, nous partirons de cette citation de Commons pour en délimiter la signification et les implications<sup>5</sup>. La filiation au pragmatisme deweyien se fait d'abord sur le terrain épistémologique de la logique de l'enquête sociale et de ses enjeux pour penser et agir sur les problèmes des sociétés humaines. Il s'agira ici d'approfondir un des apports importants de la pensée de Dewey, la nécessité

---

<sup>3</sup> Dewey 1859-1952 ; Commons 1862-1945. Dates des principaux travaux de Dewey : 1897, 1916, 1920, 1922, 1927, 1929, 1930, 1934, 1935, 1938, 1939. Dates des principaux travaux de Commons : 1899-90, 1900 (travaux sur l'Etat et le système politique) ; 1905, 1910/11, 1913, 1916, 1918, 1919-,1921 (travaux sur les problèmes du travail) ; 1924, 1924, 1950 (trilogie théorique) ; 1935, 1939, 1942 (travaux sur la philosophie sociale).

<sup>4</sup> On pourrait en effet montrer que la pensée de Veblen sur le capitalisme se retrouve dans le diagnostic que fait Dewey sur la « grande société ». Par ce biais, les auteurs institutionnalistes et Dewey ont une conception très proche de la société dominée par l'économie qui prend alors naissance et qui leur est contemporaine.

<sup>5</sup> Nous nous placerons là dans la poursuite de travaux déjà engagés : Bazzoli 1999 ; Bazzoli et Dutraive 2006.

d'articuler méthode scientifique, enquête sociale et réflexion éthique critique, que Commons retient et qu'il applique à l'étude des transactions et organisations économiques. Il s'agira aussi d'envisager plus précisément le statut de l'éthique dans la pensée de ces deux auteurs sur la base de la continuité affirmée entre science et éthique. Dans un **second temps** nous nous livrerons à une lecture croisée des philosophies sociales des deux auteurs, la philosophie de la démocratie de Dewey dont nous dégagerons les lignes de force, à la fois dans ses fondements (expérience, individuel / social), ses thèses centrales (le public) et son éthique (conception même de la démocratie, statut de l'éducation), et celle de Commons, notamment sa conception de l'Etat démocratique et sa théorie positive-normative des valeurs raisonnables et de l'intérêt public. Si les pensées de ces deux auteurs sont spécifiques, elles sont fondées sur une même conception de l'individu et du social et montrent chacune à leur manière que la démocratie est un processus expérimental d'auto-correction des règles sociales adapté à la pluralité des croyances, des valeurs, des intérêts et que la participation des citoyens au développement et à la transformation des institutions est essentielle au progrès humain, individuel et collectif. Ainsi, la philosophie sociale sous-tendant la recherche d'un capitalisme raisonnable chez Commons est cohérente avec l'éthique pragmatiste de la démocratie de Dewey, et en retour contribue à l'enrichir au sens où elle l'étend à la question de la démocratie économique et l'approfondit concrètement.

## **1. L'enquête sociale, les valeurs et l'éthique : cadre général d'une pensée pragmatiste de la démocratie**

J.R. Commons a toujours souligné combien il avait été marqué et motivé par la lecture de l'essai de Peirce (1879) « Comment rendre nos idées claires ? » où il trouva la formulation de la méthode de connaissance congruente à sa pratique et son projet scientifiques ; et il commente Peirce de manière approfondie dans *Institutional Economics* pour faire de sa philosophie le fondement de sa méthode d'investigation. Comme la citation mise en introduction le défend, Commons a sur la base du « pragmatisme scientifique » de Peirce fait appel à Dewey et à son « pragmatisme social » parce que Dewey « étend Peirce à l'éthique » et permet de traiter « du pragmatisme des êtres humains », sujet-objet (*subject matter*) des sciences sociales dans lesquelles, à la différence des sciences physiques, le futur (temps historique) et les buts (volonté humaine) s'exercent (Commons, 1934a, p. 150, 155, 655). Cependant, si la référence à Dewey est forte, Commons ne nous en dit guère plus et nulle part à notre connaissance il ne propose à son lecteur de lecture de texte approfondie de l'influence de Dewey sur sa pensée, connexion pourtant essentielle puisqu'il positionne l'économie institutionnaliste dans la lignée de la conception de l'enquête sociale de Dewey et comme une extension du pragmatisme « aux transactions, *going concerns*, et valeurs raisonnables ». Toute lecture croisée de Commons et Dewey constitue donc (encore plus que ce n'est le cas dans toute lecture) une interprétation de cette filiation affirmée par l'auteur.

L'objectif de cette partie est d'explicitier et de mettre en lumière l'enjeu de la filiation «pragmatisme scientifique – pragmatisme social – économie institutionnaliste» revendiquée par Commons. Ce faisant, nous examinerons comment la conception de la démocratie de Dewey et celle du capitalisme raisonnable de Commons sont rattachées à leurs pensées en général, qui partagent deux grandes sources d'influence communes, celle de Peirce et celle de Darwin. Nous interpréterons ainsi la filiation revendiquée par Commons en considérant que Dewey pose le cadre général et philosophique de l'enquête sociale (dans laquelle s'inscrit sa philosophie de la démocratie) et que Commons l'étend dans le champ de l'économie politique (dans laquelle s'inscrit sa recherche de solutions démocratiques aux problèmes posés aux

sociétés par le capitalisme). *In fine*, nous soulignerons à ce stade que la question de la démocratie constitue chez ces deux auteurs le débouché d'une enquête sociale pragmatiste <sup>6</sup>.

### ***1.1. "Étendre Peirce à l'éthique et à l'économie institutionnaliste via Dewey" (1) : la question de la méthode et de l'enquête sociale***

Commons et Dewey utilisent tous deux le terme pragmatisme dans le sens scientifique donné par Peirce de méthode d'investigation des faits, « théorie de la connaissance et test de vérité » d'une opinion intellectuelle (Commons), méthode par laquelle « l'expérience a cessé d'être empirique pour devenir expérimentale » (Dewey) <sup>7</sup>. C'est d'abord d'un point de vue épistémologique que l'un et l'autre "étendent Peirce" : ils visent fondamentalement à ce que la logique de l'enquête, la méthode scientifique, qui remplace l'autorité par l'expérience, pénètrent le champ de l'étude des faits sociaux et de l'éthique (de la question des valeurs, des normes et règles de comportements bonnes et justes), champ auquel Peirce ne s'est pas vraiment intéressé. Dans cette perspective, il s'agit à la fois d'affirmer *l'unité de la méthode de connaissance* quel que soit le champ scientifique, la logique de l'enquête, et de prendre en compte la *spécificité de l'objet de connaissance* en sciences sociales, car celle-ci a des conséquences. Une des contributions majeures de Dewey à la philosophie sera d'approfondir la signification du pragmatisme (remise en cause des pensées dualistes et pré-darwiniennes) pour l'enquête sociale. Tandis que Commons contribuera au débat sur la méthode à l'œuvre dans les sciences sociales par une lecture de Weber imprégnée de ses influences pragmatistes.

#### *1.1.1. Dewey : le pragmatisme comme méthode étendue à l'enquête sociale*

Dewey suit Peirce dans sa volonté de faire du pragmatisme une méthode de raisonnement et de recherche, une logique qui, en étant non réductible à un système de procédures formelles, puisse permettre une "reconstruction en philosophie" selon le titre d'un de ses ouvrages majeurs qui défend une conception critique de la philosophie. Il s'agit d'élaborer une philosophie de l'expérience ouvrant la voie à une troisième voie entre l'empirisme et le rationalisme qui se centre sur la question de la signification et met en œuvre une conception nouvelle de la raison, afin d'élaborer une position réaliste <sup>8</sup>. Mais Dewey approfondit les

---

<sup>6</sup> Dans sa discussion d'*Institutional Economics* pour *The Philosophical Review*, Wolfe (1936) considère que Commons rend les choses confuses en juxtaposant la question de « la méthode pragmatique d'atteinte de conclusions probables » (« le pragmatisme intellectuel of Peirce ») et celle des « processus sociaux pragmatiques » (« le pragmatisme social de James et Dewey »), qui seraient deux niveaux de question au contraire à distinguer. Si Commons n'est effectivement pas très explicite sur ce point, notre lecture de la filiation de Commons au pragmatisme est cependant différente de celle de Wolfe. Wolfe semble manquer un point important de la contribution de Dewey et Commons, celui de la méthode des sciences sociales qui se situe au niveau épistémologique du « pragmatisme intellectuel », de la question de la science et de la continuité nature / culture. Nous en explorerons ici les enjeux au regard de ce qui nous intéresse dans ce texte. De plus, une thèse importante de la philosophie pragmatiste est celle de la continuité entre science et sens commun, qui conduit, en particulier chez Dewey, à articuler deux niveaux de pragmatisme, que Commons reprend pour lui lorsqu'il dit que le chercheur en sciences sociales a « deux schèmes conceptuels, le sien par lequel il se construit sa science, et ceux des êtres humains, son objet, qui se les construisent pour eux-mêmes » (1934a, p. 98). Dans (Bazzoli et Dutraive, 2006), nous avons exploré ce double niveau qui est aussi un double niveau d'influence du pragmatisme de Dewey sur Commons : méthode de connaissance (logique de l'enquête sociale, référence aux écrits épistémologiques de Dewey) et théorie de l'action (comportement et psychologie sociale des êtres humains, référence aux écrits de Dewey sur sa conception du social et de l'individualité). Ce double niveau étant lié puisque c'est bien la spécificité de l'objet de connaissance en sciences sociales (pragmatisme social comme théorie de l'action) qui induit la spécificité de la méthode de connaissance (pragmatisme social comme théorie de l'enquête sociale).

<sup>7</sup> Commons, *Institutional Economics* (1934) et Dewey, *Reconstruction in Philosophy* (1920) (cité par Truc, 2005).

<sup>8</sup> L'enjeu de cette philosophie de l'expérience est pour Dewey « de donner une explication empiriste aux formes logiques dont l'empirisme traditionnel ne vit pas ou nia la possibilité, et de prouver en même temps qu'il n'est

conditions sociales du processus de recherche (le test de la méthode n'est pas uniquement logique, il est aussi social) ainsi que les dimensions indissociablement cognitives et éthiques de l'expérience humaine et de l'enquête, qui est d'ailleurs plus généralement envisagée comme la méthode de l'intelligence humaine, qu'elle soit commune ou scientifique. Si Peirce considère que la logique dépend de l'éthique en tant que « science des fins » qui oriente la formulation d'hypothèses, il rejette cependant toute compromission de la connaissance avec les intérêts pratiques (Tiercelin, 1993). Dewey, quant à lui, va au-delà de Peirce car son intérêt porte « sur tout ce qui touche aux préoccupations humaines et à la culture » et il « s'attache au hiatus et au divorce qui séparent la science et la *praxis* », l'esprit de la recherche scientifique et l'étude de nos pratiques sociales et morales (Bernstein, 1991, p. 122, 124). Comme l'a souligné Deledalle dans ses différents travaux sur la philosophie pragmatiste, Dewey est un philosophe engagé du XX<sup>e</sup> siècle, qui vise à intégrer les questions sociales dans le champ de la science. L'enjeu pour Dewey est d'établir le pragmatisme comme méthode pour tout domaine de l'expérience et de faire pénétrer l'esprit scientifique (abductif, réaliste) dans le champ de l'investigation des questions sociales resté pour lui très imperméable à la logique de l'enquête (il qualifie d'ailleurs les théories sociales de son époque de pré-scientifiques).

Pour Dewey, il n'y a pas de différence épistémologique entre sciences de la nature et sciences sociales. Leur unité fondamentale réside dans la logique expérimentale de l'enquête, et qui est indissociable de la nature évolutionnaire du réel. Dewey aborde ainsi le champ de l'enquête sociale avec la conception peircienne de la science expérimentale comme ensemble de pratiques sociales caractérisées par le caractère communautaire et coopératif de la recherche et par la disposition à soumettre les hypothèses à l'*expérimentation* et à la critique de la communauté, conception elle-même ancrée dans une conception darwinienne de l'*expérience*, comme réalité en devenir et interaction organique, comme situation contextuelle sans commencements ni termes absolus (Bernstein, 1991)<sup>9</sup>. L'expérience et l'expérimentation sont, dans cette perspective, toujours incomplètes : la réalité est toujours ouverte et inachevée, de même que la connaissance et la vérité qui ne pré-existent pas à l'expérience. Le pragmatisme est une théorie du *processus* d'enquête défendant le caractère faillibiliste des connaissances et le caractère indéterminé du réel. Mais, pour Dewey, la « logique de l'enquête » n'est pas une méthode qui serait « déconnectée (...) des objets sur lesquels elle porte » (Zask, 2003, p. 20). En effet, ce qui distingue les sciences sociales des sciences de la nature, c'est le problème dont elles s'occupent – leur objet est le monde du sens commun, domaine de la pratique et des opinions collectives concernant l'« utilisation et la jouissance des objets, activités et produits, matériels et idéels, du monde » (Dewey, 1938, p. 122) – et cette différence a des conséquences : « la différence entre les faits qui sont ce qu'ils sont indépendamment de l'effort et du désir humains, et les faits qui, dans une certaine mesure, sont ce qu'ils sont à cause de l'intérêt et la visée humains, et qui se modifient avec les modifications de ces derniers, ne peut être écartée par aucune méthodologie. (...) Ignorer cette différence fait de la science sociale une pseudo-science » (Dewey, 1927, 2003, p. 57).

Pour Dewey, faire des sciences sociales de véritables sciences expérimentales implique de remettre en cause tous les dualismes, les dichotomies, les oppositions qui ont dominé la philosophie sociale et politique sur laquelle ces sciences se sont basées, et qui en font des conceptions « absolutistes », centrées sur un principe de causalité (« une cause agissante

---

pas nécessaire de les interpréter comme étant des formes *a priori* » séparées de l'expérience (Dewey, 1938, p.51).

<sup>9</sup> Expérience et expérimentation (*experiment*) sont les deux termes cruciaux de la philosophie de Dewey (voir Truc, 2008 ; Zask, 2003). L'expérience, c'est l'action et ses conséquences, localisée dans l'interaction entre l'organisme et son environnement ; la réalité est ainsi une expérience active et interactive. L'expérimentation, c'est la conscience de l'expérience, la mise à l'épreuve active et réflexive de la réalité et de nos connaissances provisoires de la réalité.

antécédente »), alors que la logique expérimentale est centrée sur le principe des conséquences (des relations entre les faits observables et leurs résultats) (Zask, 2003, voir partie 2). D'un point de vue épistémologique, l'enquête sociale pragmatiste implique, pour traiter de son objet spécifique, la remise en cause de la dichotomie des faits et des valeurs et avec elle de la dichotomie entre *knowing* et *doing*. Son enjeu est d'abord de mettre en avant que l'enquête sociale, fondée sur une « anthropologie culturelle des interactions entre les organismes humains et les conditions environnantes », contient une théorie empirique des *valuations* (voir Bidet, 2008) : en refusant la distinction tranchée entre moyens et fins, entre l'ordre du calcul (cognition) et l'ordre des valeurs (affect), Dewey intime les sciences sociales à intégrer la genèse des valeurs à leur objet d'étude, puisque celle-ci est intrinsèque à l'action et à la rationalité (les valeurs orientent les activités humaines, continuum moyens-fins) et puisque les activités d'évaluation sont observables (*i.e.* accessibles à l'enquête) dans leurs conditions et leurs conséquences (Bidet, 2008). Son enjeu est ensuite d'affirmer qu'il est nécessaire de mesurer la vérité de nos énoncés et de nos conceptions de la vie sociale et politique en fonction de leurs effets dans l'expérience (Collantier, 2009). Ainsi, les jugements de valeur font partie de l'enquête – ils ont un statut opérationnel dans la formulation d'hypothèses – et peuvent lui être assujettis – la méthode par laquelle on contrôle les énoncés s'applique aux jugements de valeurs comme aux jugements de faits et les valeurs peuvent être ainsi éprouvées « à partir des conséquences qu'elles produisent dans l'application existentielle » (Dewey, 1938, p. 610). L'enjeu est enfin, comme nous le développerons plus loin, d'étendre l'enquête à l'éthique en considérant que les sciences sociales traitent des problèmes éthiques et politiques les plus importants pour le développement humain, que, dans ce champ, la connaissance et les intérêts pratiques sont intimement liés, et que les sciences sociales sont, de ce fait, le lieu de la connexion de la science et de l'éthique. Au total, Dewey, penseur de l'enquête sociale, vise à faire de l'expérience et de l'expérimentation des guides de la pensée, dans le champ de la science comme dans celui de l'éthique qui constitue pour lui le débouché majeur des sciences sociales qui s'exprimera dans sa philosophie de la démocratie.

### 1.1.2. Commons : l'économie institutionnaliste comme enquête sociale pragmatiste

Lorsque Commons dit vouloir faire de l'économie un « département de la philosophie sociale » (Commons, 1935) rompant avec l'ancrage dominant de l'économie dans « la philosophie naturelle de Newton et Locke », il révèle sa filiation à la pensée de Dewey sur l'enquête sociale. Cette filiation est la plus explicitée au début du long et fondamental chapitre *Reasonable Value* d'*Institutional Economics* (1934a, pp. 654-656) où Commons met en perspective ses références principales – Veblen, les cours de justice, Peirce et Dewey – en partant de ce qu'il considère être sa divergence avec Veblen et en donnant un aperçu très condensé de son projet de connaissance en sciences sociales :

« Veblen's concept of a science was the traditional concept of the physical sciences which rejected all *purpose* in the investigation of the facts. The court's concept of a science was an institutional concept wherein the investigation must start with a public purpose as a primary principle of the science itself. It is the difference between physical science and social science.

Veblen's elimination of purpose from the scope of science was based on his interpretation of Pragmatism as then set forth by James and Dewey. He does not seem to have known the Pragmatism of Peirce, which dealt only with physical sciences, nor the Pragmatism of the courts, which more nearly followed Dewey (...) [who] recognized that purpose was the dominant problem of a human science. Hence they [James and Dewey] were rejected even by Peirce himself and likewise by Veblen. The latter considered that science is "matter-of-fact" science, (...) wherein the scientist eliminates all of the older ideas of purpose (...), and adopts merely the ideas of "consecutive change", or "process", which has no "causation" and "no final end" or "purpose". (...) If this is so, then there is no science of human nature.

(...) In other words, we use the term "pragmatism" always in the scientific sense of Peirce as a method of investigation, but we consider that Peirce used it only for the physical sciences where there is no future and no purpose, while James and Dewey used it always for the human sciences, where the subject-matter

itself is a pragmatic being always looking to the future and therefore always motivated by purposes. Thus, (...) [we develop] the general concept of all kinds of collective action in control of individual action according to the evolving working rules of the various customs and concerns. These rules and concerns can also be investigated by the pragmatic method of science, just as the technological rules of the physical sciences can be investigated; and they can thus be investigated as matter of fact in the evolving decisions of courts and arbitration tribunals, and in the changing meanings of reasonable value as well as in the unregulated exploitations of Veblen.

It is in the changes of these collective rules, including custom and going concerns, and all kinds of social philosophies, that we find, as does Veblen, the evolutionary theory of economics. »

Cependant, c'est par une discussion sur la méthodologie idéal-typique du « juriste-économiste allemand » Max Weber que Commons développe les implications de la spécificité de l'enquête sociale pour fonder son économie politique institutionnaliste. Mais c'est bien au « prisme du pragmatisme » (Coutu et Kirat, 2010) que Commons envisage la méthode idéal-typique comme méthode d'enquête au sens de Peirce et qu'il prend parti dans la Querelle des méthodes qui agita le monde des économistes pour le principe de compréhension formulé par Weber<sup>10</sup>. Commons et Weber partagent avec Dewey la même conception de la spécificité des faits sociaux liée à l'exercice de la volonté humaine et que Dewey formule ainsi : « *"Fact", physically speaking, is the ultimate residue after human purposes, desires, emotions, ideas and ideals have been systematically excluded. A social "fact", on the other hand, is a concretion in external form of precisely these human factors* » (Dewey, 1931, p. 276). Si les buts, les valeurs, les anticipations du futur des êtres humains en interaction sont l'objet même de l'enquête sociale, alors celle-ci n'est pas seulement une science du « comment » mais aussi nécessairement une science du « pourquoi » qui doit appréhender la signification des actions, ainsi que Weber l'a formulé, et c'est une science historique qui conçoit la réalité sociale comme un processus continu et indéterminé de changement modelé par l'exercice de la volonté humaine créative et qui doit dégager des uniformités relatives et toujours changeantes dans l'opération de celle-ci, ainsi que Commons le défend en référence à la rupture épistémologique darwinienne. Commons résume ainsi la spécificité de l'enquête sociale qui justifie l'adoption de la méthodologie weberienne : « *its outcome is the concerted but conflicting action of human wills [transactions] in an historical evolution of determining what is workable within the changing economic, political, and ethical sequence. It is, however, a special case of the part-whole relationship in all sciences, but it reveals itself in a social ideal of the future towards which the participants in existing concerns are more or less directing their transactions and regulations.* » (1934a, p. 719). Mais, si Commons est d'accord avec Weber pour envisager ce qu'il appelle « l'idéal-type scientifique » comme « un outil de compréhension des formes historiques d'organisation économique et sociale [de la réalité dans ses complexités], qui prémunisse le chercheur contre les raisonnements dualistes » (Coutu et Kirat, p. 3), tels que déductif/empirique, économie/éthique, individuel/social ..., il reproche à Weber de construire ses outils d'analyse sur des motifs dominants (selon la notion « d'esprit du capitalisme ») et une conception essentiellement « subjective, individuelle et non mesurable » de la valeur (1934a, p. 724). L'enjeu pour Commons est, à partir de la construction de son propre système pragmatiste d'outils mentaux (percepts, concepts, principes, formules, *insights*) pour l'enquête sociale, de faire de l'idéal-type scientifique une hypothèse évolutive permettant d'atteindre une compréhension des relations et interdépendances changeantes entre parties et tout et de rendre compte de la complexité du processus historique capitaliste (1934a, p. 732 et suite). Commons prétend en

---

<sup>10</sup> Comme le soulignent Coutu et Kirat (2010, p. 2), Commons semble loin d'avoir une connaissance précise et approfondie de l'œuvre de Weber et on peut « présumer que c'est essentiellement à travers le prisme de Sombart [et de sa théorie du capitalisme] que la méthode idéal-typique est comprise par Commons ». Comme c'est souvent le cas, Commons est plus intéressant par ce qu'il dit de sa propre pensée à travers sa lecture, souvent discutable pour les spécialistes, de la pensée d'un autre auteur.



effet opérer un double déplacement de la méthodologie weberienne, ce qui, selon nous, traduit l'influence du pragmatisme de Dewey sur sa pensée. D'une part, en mettant en avant le principe de règles comme principe explicatif (alternatif à l'individualisme et au holisme) en sciences sociales, il peut élaborer des outils d'analyse non pas subjectifs mais relationnels (les transactions), et non pas fixes mais temporels (le processus historique marqué les interdépendances changeantes entre l'action individuelle et collective) (Bazzoli, 1999)<sup>11</sup>. D'autre part, au lieu d'appréhender le capitalisme à partir d'un principe subjectif (la recherche illimitée du profit sans sentiment d'obligation avec autrui), il s'agit de l'envisager comme un stade historique (plutôt que comme un esprit) et à partir d'un principe objectif (l'abondance ou la rareté des opportunités de réaliser des profits) permettant d'appréhender les transformations et les régulations du capitalisme (Coutu et Kirat, 2010).

C'est dans cette perspective qu'il définit l'objet de son économie institutionnaliste comme étant l'étude des transactions et des institutions (*collective action in control, liberation and expansion of individual action*) de la société moderne envisagée comme société économique (le capitalisme) et qu'il y intègre l'étude des valeurs raisonnables qui renvoient aux processus institutionnels – essentiellement juridiques dans le cas américain – d'évaluation et de régulation des pratiques économiques intégrant les effets sur les autres et les buts publics à l'œuvre dans les transactions économiques (Commons 1934a, 1938). C'est pourquoi il considère que la corrélation de l'économie (transactions et organisations), du droit (règles opérantes) et de l'éthique (buts auxquels ces règles donnent vie) est au cœur d'une étude réaliste du capitalisme et qu'une théorie positive des valeurs raisonnables, fondée sur l'articulation des intérêts économiques et des buts publics, doit être élaborée pour appréhender la dimension éthique des transactions et des régulations de l'économie (voir partie 2). C'est dans cette corrélation, qui constitue, comme B. Théret (2001) le montre, un des axes de construction de sa théorie institutionnaliste, essentiel bien que complexe et non finalisé, que se situe toute la portée de son projet de connaissance<sup>12</sup>. Retenons ici que cette corrélation, qui a le statut pour Commons d'un prérequis à toute théorisation institutionnaliste et qu'il retire en partie de son étude approfondie de la jurisprudence, « instance de corrélation effective », est notamment ce qui lui permet : d'intégrer l'individu et la société par la corrélation des statuts des participants aux transactions économiques (droit, devoir, liberté, risque) et par la prise en compte des coutumes, du droit, de la souveraineté et de l'Etat qui distinguent les transactions autorisées des transactions autorisantes ; et d'intégrer l'économie et le social par la prise en compte du complexe de règles et de sanctions collectives qui relèvent de registres différents mais sont combinées dans la régulation des transactions et des *going concerns* structurant le capitalisme<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Certains lecteurs de Commons (voir notamment Ramstad, 1986) ont mis en évidence que la méthodologie développée par Commons à partir de la double influence de Weber et du pragmatisme pouvait être interprétée comme une méthode « réelle-typique », telle que P. Diesing l'a ensuite développée (*Pattern of Discovery in the social sciences*, 1971), méthode qui s'ancre, pour reprendre les termes de Commons, dans l'étude et l'expérience des similarités et des différences, des uniformités et des variabilités, dans l'action individuelle et collective.

<sup>12</sup> Théret (2001) met parfaitement en lumière les 3 axes de construction du processus de théorisation chez Commons : axe de l'abstraction (systèmes d'outils mentaux de complexité croissante pour l'enquête, des percepts aux formules et *insights*), axe de la socialisation (niveau d'analyse et de règles du processus de socialisation, des transactions à la société économique), axe des corrélations (corrélations des discours et des pratiques économiques, juridiques et éthiques). Nous renvoyons aux développements approfondis de Théret sur la pluralité des usages chez Commons de l'idée de corrélation et d'éthique. En nous inspirant directement de ce travail, nous retiendrons seulement quelques points clés.

<sup>13</sup> En reprenant la formulation de Théret (2001), on peut dire que, pour Commons, la société moderne ne peut être réduite au principe du capitalisme qui est la subordination des autres au soi, car l'éthique de la subordination du soi aux autres est aussi à l'œuvre comme principe général de régulation du capitalisme, sous différentes formes – éthico-politique (souveraineté), éthico-juridique (droit) et éthico-morale (coutumes) –, aucune d'entre

C'est par cette corrélation qu'il entend refonder le discours économique et dépasser, ou rompre selon les interprétations, avec l'économie individualiste qui fait coïncider l'intérêt individuel et l'intérêt collectif, qui naturalise l'ordre juridico-politique empirique structurant et régulant le capitalisme et les transactions économiques, et qui exclut le bien public, l'éthique, les valeurs et les processus d'évaluation guidant les décisions humaines, autant de questions qui sont au contraire aux yeux de Commons la matière même des sciences sociales. C'est ainsi que, nourri des conceptions de Peirce, Dewey, Darwin, Veblen, Weber et de l'étude approfondie du *legal-economic nexus* qui a peu d'équivalent dans l'histoire de la pensée, il entend faire contribuer l'économie politique à l'enquête sociale pragmatiste en l'étendant au champ des transactions, des *going concerns* et des valeurs raisonnables. Et comme chez Dewey, l'enjeu de l'enquête sociale n'est pas seulement scientifique, il est aussi éthique et normatif, et s'exprime dans la réforme sociale.

## ***1.2. "Étendre Peirce à l'éthique et à l'économie institutionnaliste via Dewey" (2) : la question de l'éthique et de la démocratie***

Sur la base de la conception expérimentale et faillibiliste de la connaissance développée par la philosophie pragmatiste envisagée comme méthode, Dewey et Commons vont revendiquer la dimension normative de l'enquête sociale qui s'exprime dans une réflexion éthique s'interrogeant sur ce qui peut être et ayant en son cœur la question de la démocratie. Si, à la différence de Dewey, Commons n'élabore pas une pensée de la démocratie, la philosophie sociale qui anime son économie politique institutionnaliste le conduit à défendre une réforme par la démocratie du capitalisme.

### *1.2.1. Dewey : la philosophie de la démocratie comme extension du pragmatisme à l'éthique*

Dans sa conception de l'enquête sociale, Dewey souligne combien la croyance selon laquelle l'objectivité suppose la neutralité et l'immunisation contre les jugements de valeur est fallacieuse, car la principale conséquence de cette croyance est de protéger les jugements de valeurs alors implicites de la critique de l'expérience. La logique de Dewey s'envisage comme une alternative à la logique formelle en ce que la pratique est au cœur de la sienne alors qu'elle est à l'antipode de celle-là, bien que celle-là se traduise implicitement en normes de l'activité pratique. Considérant que les problèmes qui provoquent l'enquête sociale ont pour origine les relations entre êtres humains et les « situations conflictuelles existentielles », Dewey montre que, dans ce cas, plusieurs fins visées (« *end-in-view* ») sont possibles dans la conduite de l'enquête, et celles-ci, dès lors qu'elles sont explicitées comme hypothèses de recherche, peuvent être éprouvées dans l'expérience. Or, c'est justement parce que ce n'est pas le cas dans les théories sociales de son époque qu'il les considère comme pré-scientifiques : « les valeurs employées ne sont pas déterminées dans et par le processus de l'enquête, car on assume que certaines fins ont une valeur inhérente si indiscutable qu'elles règles et valident les moyens utilisés (...), elles ne sont pas regardées comme des hypothèses à employer dans l'observation des phénomènes et donc à mettre à l'épreuve grâce aux conséquences produites en agissant à partir d'elles » (Dewey, 1938, pp. 606-607). Ceci est d'autant plus préjudiciable que l'enquête sociale traite de problèmes et de conflits cruciaux pour le développement humain. Sur cette base, l'originalité de Dewey au sein du mouvement pragmatiste (il se démarque de Peirce sur ce point), c'est qu'il ne limite pas la méthode de l'enquête, c'est-à-dire le pragmatisme comme méthode attentive aux effets pratiques de nos idées, à la science mais cherche à l'étendre à l'éthique et à la résolution des problèmes

---

elles n'ayant de prédominance absolue dans la régulation de l'économie, mais toutes participant à la reproduction, donc à l'existence même, de la société.

sociaux et politiques de son temps, en l'associant à une réflexion sur la démocratie (Cometti, Encyclopedia Universalis). L'enjeu pour Dewey est de faire régner dans la réflexion éthique la même démarche expérimentale susceptible de contrôler les résultats normatifs et l'usage normatif de l'enquête sociale. Écrivant quelques années après Peirce, Dewey voulait donner une fonction critique à la philosophie en articulant, selon ses termes, les questions d'ordre théorique (le pragmatisme comme méthode) et les questions d'ordre vital et moral (le pragmatisme comme éthique), sur la base d'une extension de la logique à l'éthique<sup>14</sup>. Pour Dewey, les questions éthiques ne sont pas des questions d'ordre privé, elles consistent à résoudre des problèmes pratiques posés par l'environnement social et les relations des hommes entre eux, dans une recherche d'un équilibre entre l'individuel et le social et avec comme valeur la plus haute l'individualité (Zask, 2003), nous y reviendrons. La connexion de ces deux développements du pragmatisme, de la science et de l'éthique, s'exprime chez Dewey dans sa philosophie de la démocratie qui prolonge la méthode de l'expérience au domaine de l'éthique et ouvre la science à « ce qui peut être ». C'est ainsi que, pour Dewey (1939b-2002), la démocratie doit être envisagée à la fois comme une méthode et comme un mode de vie, et non pas être limitée à une forme de gouvernement ou d'institutions politiques.

Comme une méthode. Pour Dewey, l'enquête (l'expérience et l'expérimentation) n'est pas une méthode qui se limiterait à l'activité scientifique : elle caractérise la conduite et l'intelligence humaines. Autrement dit, l'enquête ordinaire et l'enquête « spécialisée » (scientifique) sont au fond de même nature. Sur cette base, Dewey établit une continuité forte entre la question de la connaissance et la question de la démocratie (Zask, 2008, « pas de disparité entre le plan de la science et celui du vivre ensemble », p. 188). En effet, dans la démocratie, comme dans la science, les processus à l'œuvre sont de nature expérimentale : les fins, les problèmes, les solutions ne sont pas donnés mais à formuler et valider par l'enquête en fonction des conséquences produites dans la vie et à faire évoluer au contact des faits nouveaux ; c'est un processus d'auto-correction des valeurs et des institutions. On pourrait dire que Dewey défend que la démocratie, comme la science, remplace les méthodes non expérimentales de définition des opinions (les méthodes d'autorité, de ténacité et *a priori* pour reprendre les expressions de Peirce, 1878 ; la méthode de la coercition, Dewey 1939b) par la méthode de l'expérience qui implique discussion, participation, communauté. Et on peut ajouter que si la démocratie met en œuvre la méthode de l'enquête, c'est parce que l'enquête est elle-même, comme le souligne Zask (2008), un mode de vie démocratique.

Comme mode de vie. La démocratie n'est pas essentiellement un mécanisme extérieur aux attitudes individuelles, c'est un mode de vie régi par « une croyance généreuse dans les possibilités des êtres humains, croyance dont découle l'obligation de créer les conditions propices à l'épanouissement de ces capacités. (...) La démocratie est croyance en la capacité de l'expérience humaine de générer des buts et des méthodes qui permettront à l'expérience ultérieure d'être riche et ordonnée » (Dewey 1939a-1997, p. 3-5), i.e. d'étendre l'individualité et la participation à la communauté. Ses finalités sont ainsi éthiques (libération, maturation et épanouissement des potentialités humaines, 1939b-2002) et ce n'est pas qu'un état social à expliquer, mais c'est avant tout un idéal moral qui « s'identifie à la croyance que la démocratie *doit* prévaloir » (Dewey 1939b-2002, p. 122). Comme le souligne Chanial (2006), Dewey refuse le dualisme entre l'idéal et le réel, il y a pour lui « une continuité visée » : « le travail d'idéalisation constitue une démarche pratique (...) qui (...) projette une harmonie possible entre la réalité empirique et ce que nous jugeons désirable (...) [et] incite (...) à

---

<sup>14</sup> Plus encore, pour Dewey, « la théorie de la vérité mise en avant par le pragmatisme n'est pas que logique : elle est aussi éthique » (Leroux, 1995, p. 30) : Peirce a établi une notion démocratique de vérité et Dewey montre que la vérité est aussi un problème social. Dans cette perspective, les idées sont, pour Dewey, des plans d'action pour résoudre des problèmes (« connaître est faire »).

l'action, c'est-à-dire à la réalisation des idéaux dans le monde » (p. 240). La démocratie n'est pas un idéal au sens traditionnel d'utopie ou une simple exhortation morale ; c'est un idéal au sens pragmatiste qui s'atteste pratiquement, c'est une hypothèse (« une instrumentalité éthique ») à utiliser dans l'appréhension du réel et à tester au regard de ses résultats, « des conséquences que cette foi ( ...) et les dispositifs institutionnels qu'elle inspire produisent au cours de l'histoire dans la vie des hommes » et l'expérience humaine (*ibid.* p. 242).

La démocratie comme méthode et comme mode de vie relève d'une foi commune dans l'expérience et la nature humaine (Chaniel, 2006)<sup>15</sup>. La démocratie est pour Dewey une expérimentation politique et éthique « sans finalité finale » si ce n'est celle de l'épanouissement de la nature humaine et de la sauvegarde de la possibilité même de l'expérimentation (Zask, 2003), rempart essentiel contre les puissants ennemis de la démocratie que sont les totalitarismes ancrés dans une croyance en une fin morale statique et une méthode d'autorité. Ainsi, l'enquête et la démocratie sont consubstantielles et « substituer l'expérimentalisme à l'absolutisme est la priorité fondamentale de la philosophie de Dewey. A cet égard, la parenté entre l'appel à l'enquête et l'appel à la démocratie est saillante » (Zask, 2008, p. 186). Terminons cette première étape d'analyse de la pensée de Dewey (méthode scientifique -> enquête sociale -> éthique -> démocratie) en bouclant la boucle : si faire rentrer la méthode scientifique dans le champ de l'enquête sociale est si important pour Dewey, c'est que seule la science sociale expérimentale peut contribuer à consolider la démocratie par la connaissance des matériaux du social, alors que les théories sociales non expérimentales ont des effets anti-démocratiques (Zask, 2003). Mais cette contribution ne mène pas au règne des experts, à l'égard duquel Dewey est très critique : les « vérités sociales » sont justement différentes des vérités mathématiques en ce qu'elles visent l'ajustement des intérêts humains et que celui-ci « exige avant tout que les intérêts les plus divers aient une chance de s'exprimer » (Dewey, 1939b-2002, p. 125). Dans ce champ, la participation des individus est l'équivalent éthique de l'expérimentation (Zask, 2003), et scientifiques et citoyens y contribuent conjointement.

### *1.2.2. Commons : l'économie politique comme philosophie sociale réformatrice*

Comme nous l'avons vu, la question des valeurs fait partie de l'objet même de la contribution positive de l'économie institutionnaliste qui étudie les faits économiques comme des faits institutionnels (volitionnels et historiques) socialement construits et qui lègue à l'économie politique une théorie des valeurs raisonnables pour la compréhension de la régulation éthique et juridique de la société économique. Mais comme Dewey, Commons n'en reste pas au niveau de « l'idéal type scientifique ». Il pose la question de la dimension normative de toute connaissance économique dès lors qu'elle est envisagée comme enquête sociale. On pourrait dire que, chez ces deux auteurs, la logique de l'enquête a nécessairement des dimensions normatives dès lors que « le sujet est l'objet » et que le chercheur fait partie du monde qu'il étudie. C'est le statut de la « philosophie sociale » comme conception du bien commun (éthique normative) qui est ici en jeu, question centrale pour Commons et qui fonde sa critique de ce que certains ont appelé le mythe d'une science positiviste libérée des valeurs

---

<sup>15</sup> Chaniel souligne que « l'idéal démocratique, animé par cette foi, appelle à faire « comme si » cette croyance était vraie, comme si, « dans des conditions favorables » la nature humaine pouvait indéfiniment s'enrichir et se perfectionner pour chacun (...) et enrichir à son tour l'expérience de tous » (2006, p. 241). C'est le sens pour lui de ce qu'il appelle l'impératif catégorique de Dewey sur la démocratie, qui reprend la forme de la maxime de Peirce sur la science : « Découvrez comment opèrent tous les éléments de notre culture existante et alors, veillez à ce que, en toute circonstance et en tout lieu où il en sera besoin, ils soient modifiés afin d'arriver à ce que leur action libre et accomplisse les potentialités de la nature humaine » (Dewey 1939b-2002).

dont l'économie (individualiste et libérale) serait le représentant la plus fameuse<sup>16</sup>. De ce point de vue, l'œuvre de Commons place l'enquête scientifique dans un double *rapport aux valeurs*<sup>17</sup>, en amont et en aval de l'enquête (Bazzoli et Dutraive 2006).

En amont. La philosophie sociale constitue pour Commons un outil cognitif particulier de la recherche en sciences sociales. Celle-ci s'exprime dans les « hypothèses habituelles » des chercheurs et « sélectionne pour nous les faits et les définitions » (1934a, p. 98). Ce point de vue signifie que, pour Commons, les chercheurs en sciences sociales « ne peuvent être désintéressés comme les chercheurs en sciences de la nature. Ils approuvent ou désapprouvent, tacitement ou ouvertement, [les objets] qu'ils étudient » (1939, p. 32) qui sont des situations sociales à la fois conflictuelles (rareté, intérêt individuel) et coopératives (efficacité, dépendance mutuelle). Commons rompt ainsi avec l'attitude dominante dans sa discipline en affirmant que le positionnement de l'économiste vis-à-vis des intérêts différents des classes sociales structurées par les rapports économiques du capitalisme constitue une grille de sélection en amont de la théorie<sup>18</sup>. Dès lors, la démarche scientifique consiste à la « réduction [de la philosophie sociale] en théories et hypothèses pour l'investigation » (1934a, p. 98) – c'est une rationalisation objective des idées subjectives selon Théret (2001) – et son enjeu est bien, comme chez Dewey, d'explicitier les valeurs qui guident la recherche pour la mettre à l'épreuve de l'expérience. C'est en tant que réformateur pris dans le feu des conflits, et non en tant que philosophe construisant une éthique, que Commons explicite, dans tous ses travaux, le « point de vue » guidant son enquête, celui d'une éthique de l'homme commun et de la responsabilité sociale qui partage fondamentalement avec l'idéal éthique du mode de vie démocratique de Dewey la recherche de la libération et de l'expansion des capacités de tous les citoyens par l'action collective.

En aval. L'enquête ne produit pas seulement un « idéal-type scientifique », ce n'est pas qu'un outil de compréhension nous dit Commons. Dans le même mouvement, elle produit aussi un « idéal-type éthique », outil de « contrôle du futur » et « d'anticipation des faits » qui retransforme l'idéal-type scientifique en philosophie sociale, laquelle constitue alors pour Commons l'*insight* ultime d'une théorie sociale la dotant d'une capacité d'action, sa normativité est performative (pour reprendre le terme de Théret) ce qui est le sens profond de l'économie politique. La philosophie sociale est ici élaborée en une méthode de réforme du capitalisme et appliquée pratiquement aux différents champs des conflits sociaux. Comme l'a très bien formulé Liebafsky (1993, p. 750), celle-ci est un outil « permettant d'orienter le changement institutionnel à travers des concepts opérationnels autorisant la résolution de problèmes dans la réalité », et cette mise en action de la philosophie sociale est en même temps une mise à l'épreuve de ses conséquences effectives qui en retour fait avancer l'enquête et la connaissance du réel. C'est ainsi que le « pragmatisme en action » de Commons fut une source importante de sa pensée et que, cherchant conjointement à faire progresser la recherche, en élaborant une économie institutionnaliste, et à servir le bien commun, en œuvrant pour un capitalisme raisonnable, Commons contribuera, par ses actions, à la pensée pragmatiste de la démocratie comme méthode, bien qu'il n'y fera pas référence.

---

<sup>16</sup> Pour Commons, la théorie économique individualiste de l'équilibre spontané des intérêts repose sur une préconception éthique (harmonie sociale, droits naturels) qui conduit tout autant une théorie spécifique de « ce qui est » qu'à une position normative, souvent implicite, sur « ce qui doit être ».

<sup>17</sup> Nous semblons ici en désaccord avec Coutu et Kirat (2010) qui considèrent que Commons ne discute pas « du rapport aux valeurs qui détermine, à l'évidence, son propre intérêt pour l'économiste institutionnaliste » (note 9, p. 5). Ce point serait à approfondir mais résulte certainement du point de vue weberien adopté par les auteurs alors que le nôtre est commonsien.

<sup>18</sup> Ainsi, dans un discours à l'*American Economics Association*, Commons (1900) dit à ses collègues : « *we should admit that we differ among ourselves, and that our fundamental differences coincide in general with class antagonism* » ; « *we are a part of the social situation* », « *history alone will decide between us* ».

œuvrant pour mettre sous contrôle démocratique le capitalisme

C'est fondamentalement l'articulation de la théorie et de la pratique, de la connaissance et de l'action que Commons retient comme enjeu majeur du pragmatisme, notamment celui de Dewey, et par laquelle il envisage la contribution de l'économie institutionnaliste à ce mouvement de pensée. Si Dewey, en construisant une éthique de la démocratie, fixe l'objectif d'une transformation radicale, « il ne semble pas qu'il s'inquiète d'élaborer ce que l'objectif signifie concrètement, ni comment y parvenir » (Bernstein, 1991, p. 131), si ce n'est peut-être dans le champ de l'éducation pensé comme co-extensif de la démocratie. C'est en revanche ce à quoi s'est consacré Commons : animé par une « vision historique, juridique et radicalement démocratique » (Chasse, 1991), il met en application l'enquête sociale par ses « participations à l'action collective », ses programmes de réforme « pour rendre le capitalisme meilleur », qui font que son apport ne se trouve pas seulement dans les livres, mais dans des lois de la vie sociale, c'est-à-dire « des règles qui touchent la vie des gens » (Barbash 1989, p. 48). C'est dans ce qu'il appellera dans ses derniers travaux « l'administration » qu'il trouve le « champ expérimental et constructif des sciences sociales », « lieu de rencontre des philosophies sociales et de la vie courante des gens » (Commons 1939, p. 41), qui, par la méthode de l'enquête, permet une corrélation pratique de l'économie, du droit et de l'éthique visant à mettre sous contrôle démocratique le capitalisme pour en faire un capitalisme raisonnable. Cet idéal-type éthique, Commons l'aborde dans le même refus de l'opposition entre idéal et réel que Dewey défend aussi pour son éthique démocratique. Et c'est bien sur la base de l'articulation de l'idéal et du réel que Commons prétend dépasser Weber auquel il attribue le rejet de la signification éthique de l'idéal-type. Pour Commons, il faut distinguer les buts éthiques selon qu'ils sont hors d'atteinte (*unattainable*) ou réalisables (*attainable*), et seuls les seconds peuvent fonder un idéal-type éthique pragmatiste (*what ought to be*) associé à l'idéal-type scientifique (*what was or is*). C'est ainsi un idéalisme pragmatique que Commons vise, fondé sur une articulation intime du réel et de l'idéal qui lui fait dire « qu'une théorie de ce qui est atteignable est aussi scientifique qu'une théorie de l'atteint » (1934a, p. 742). Cet idéalisme pragmatique vise le « but éthique atteignable le plus élevé » qui s'atteste dans les « meilleures pratiques existantes » : « le but éthique le plus élevé que l'on puisse atteindre se révèle dans le fait qu'il existe effectivement, qu'il peut être étudié et testé comme fait, dans les pratiques de meilleurs organisations qui sont capables de survivre dans la lutte actuelle pour l'existence » (1934a, p. 741). Cet idéalisme pragmatique ne relève pas d'une éthique subjective car elle est construite du point de vue de « tous ceux qui participent aux transactions » et qui sont « dépendants les uns des autres pour la continuité de leur coopération » : « c'est un consensus praticable, dérivé de l'investigation » sur ce que pourraient être « les meilleures relations de bien-être praticables » dans les limites des pratiques courantes (*ibid.*, p. 743)<sup>19</sup>. C'est le sens pour lui des valeurs raisonnables envisagées ici comme « limite praticable la plus élevée de l'idéalisme » (p. 741) et qui constituent la clé de sa pratique réformiste de l'ordre social capitaliste (Dugger, 1979). Et c'est par ce processus que, pour Commons, les chercheurs en sciences sociales peuvent participer à la réforme de la société, mais toujours en tant « qu'observateurs participants faillibles » (Chasse, 1991) car, dans sa vision radicalement démocratique, c'est « l'homme commun », les participants directement impliqués dans les activités économiques, qui doivent décider en commun des règles raisonnables les concernant, et l'objectif de ce processus n'est

---

<sup>19</sup> Et cette éthique, nous dit-il, est le *futur* du principe de *Willingness*, qui est pour lui, le principe fondamental des sciences sociales, alors que l'histoire est le passé de ce principe. Pour Commons, l'éthique est futurité comme le pragmatisme est futurité.

pas la “vérité” mais l’amélioration des conditions de vie de tous les citoyens par l’expression et l’ajustement de leurs intérêts <sup>20</sup>.

Ce point de vue sur l’enquête économique que lègue Commons, cette articulation de la théorie et de la pratique, du réel et de l’idéal, est minutieusement élaboré chez lui dans sa théorie des valeurs raisonnables qui se veut être un concept profondément contextuel et expérimental. Celle-ci est à la fois une théorie positive (signification coutumière existante des valeurs raisonnables, processus social à l’œuvre : le capitalisme et la démocratie de son époque) et une théorie normative (signification éthique “normative” et *critique*, réforme possible du processus social à l’œuvre : capitalisme raisonnable et démocratie économique), et c’est sur sa base que nous pourrions voir dans la partie suivante que l’économie politique de Commons est une contribution à la philosophie de la démocratie de Dewey.

Dewey et Commons ont élaboré une pensée, qui est d’abord une méthode d’enquête des faits sociaux. Dans ce cadre général, ils vont tous deux situer dans la réforme de la communauté démocratique, l’un en tant que philosophe, l’autre en tant qu’économiste attentif « aux problèmes du capitalisme », le lieu d’expression des sciences sociales expérimentales et défendre que le développement des institutions sur la base de la participation des citoyens à leur formation est essentiel au progrès individuel et social. C’est ce qu’il nous faut maintenant approfondir.

## **2. La philosophie de la démocratie de Dewey et l’économie des valeurs et du capitalisme raisonnables de Commons : deux contributions convergentes et complémentaires à la philosophie sociale et à l’éthique démocratique**

Dans cette partie, nous voulons montrer que les relations entre les conceptions de Dewey et de Commons vont plus loin que ce qu’en dit Commons lui-même et que combinées, elles offrent un concours convergent et complémentaire à une philosophie sociale ayant pour objet la démocratie. Nous partons des fondements de cette philosophie sociale qui ont trait à leur théorie sociale, c’est-à-dire la conception de la réalité sociale, de la nature humaine et des relations entre individu et société, que ces deux auteurs partagent. Ces fondements attestent de la filiation explicite que nous avons explorée dans la partie précédente. Nous soulignons que, en étendant Dewey à l’économie institutionnaliste, Commons apporte cependant une dimension supplémentaire qui s’exprime dans son attention aux conflits et dans la théorie positive des valeurs raisonnables qu’il élabore pour comprendre leur régulation et qui constitue le cœur de ce qu’il considère être sa contribution au pragmatisme *via* l’économie politique. Nous approfondirons ensuite la conception de la démocratie de Dewey comme idéal moral et « tâche qui nous attend », à laquelle Commons ne fait étonnement pas référence bien qu’il en partage l’éthique qui guide sa pensée et les actions réformistes qu’il a menées pour la mettre en pratique. Nous défendrons que sa conception normative des valeurs raisonnables et sa pratique du « capitalisme raisonnable » peuvent constituer le prolongement cohérent de la

---

<sup>20</sup> « L’outsider – l’intellectuel ou le politicien – ne peut jamais atteindre la raisonnable parce qu’il ne peut jamais savoir par expérience tous les faits qui doivent être pris en compte pour définir une règle d’action (...). La place pertinente de l’expert est celui de l’*agent* et non du *principal* (...). Si le principal abdique et qu’un gouvernement d’experts prend sa place, le résultat n’est pas moins arbitraire et coercitif que dans toute autre forme d’autocratie. Cela peut être qualifié de “scientifique”, mais c’est dissimuler au nom de la science l’ignorance des faits (...). Seul le principal, c’est-à-dire les intérêts en question, doit décider » (Commons, 1919, pp. 176-77). Pour Commons, l’idée d’un expert neutre porteur d’un intérêt général abstrait est un leurre dangereux car cela revient pour lui à favoriser la classe dominante, à ignorer les conflits et les inégalités, et à substituer les experts au peuple dans les processus de régulation. Toute sa théorie vise à montrer que le but public n’est pas une donnée fixe et abstraite, mais un résultat évolutif des compromis entre classes sociales (cf partie 2). C’est là l’apport d’une enquête sociale pragmatiste à la réforme de la société.

philosophie de Dewey et la rendre opératoire dans le domaine de la vie économique, comme point d'ancrage essentiel, dans le monde moderne, d'une « démocratie créatrice »<sup>21</sup>.

### ***2.1. Réalité sociale, nature humaine et relation individu/société chez Dewey et Commons : fondement d'une conception pragmatiste de la société moderne***

Dewey et Commons partagent les ancrages méthodologiques et anthropologiques de leur philosophie sociale. Dans les deux cas, l'enjeu est d'élaborer une alternative pragmatiste aux pensées dualistes de l'individu et du tout, qui s'expriment d'un côté dans le « vieil individualisme » (Dewey) prônant le libéralisme économique, et de l'autre dans « l'organicisme » conduisant aux totalitarismes qui menacent le XX<sup>e</sup> siècle, des pensées que les deux auteurs combattent, l'un par une philosophie de la démocratie, l'autre par une économie politique institutionnaliste.

#### *2.1.1. Dewey : la réalité comme expérience et la co-extensivité des individus et des communautés sociales*

La démocratie ne constitue pas un thème d'étude parmi d'autres pour Dewey, toutes les dimensions de son œuvre, qu'elles concernent sa philosophie de l'expérience et de l'enquête, ses considérations sur la politique, l'éducation, l'esthétique, *proviennent de et conduisent à* sa réflexion originale sur la démocratie (Bernstein, 1986). L'idée fondamentale de celle-ci est que la démocratie n'est pas, pour Dewey, réductible à une forme de gouvernement, mais doit être vue comme une *forme d'association humaine* qui s'accorde avec la conception pragmatiste de la nature du réel, de la nature humaine et des liens entre individus et société, et dont la finalité est morale et politique. « La démocratie ne se résume pas à la démocratie politique. Au contraire, l'expérience a montré que la première ne pouvait subsister de façon isolée, mais seulement lorsque la démocratie est sociale ou – si l'on préfère – lorsqu'elle est morale » (Dewey, cité par Chaniel, 2006, p. 221).

Dewey, qui fût d'abord très influencé par une vision hégélienne à l'origine de sa formation philosophique a, par la suite, adopté une conception *évolutionnaire*, non mécaniste et non téléologique de la réalité fortement inspirée par la dimension épistémologique de la théorie darwinienne<sup>22</sup> et qui fonde son « naturalisme transactionnel » (Deledalle, 1998, p.101). Selon cette perspective, les organismes sont en « continuité ontologique » et transactionnelle avec leur environnement, et « l'homme et le monde, l'intérieur et l'extérieur, le moi et le non-moi, le sujet et l'objet, l'individuel et le social, le privé et le public, etc..., sont en réalité des participants dans des transactions biologiques »<sup>23</sup>. De ce fait « l'interaction entre un individu

---

<sup>21</sup> Nous considérons donc que ce que la contribution de Commons apporte à une philosophie sociale pragmatiste de la démocratie s'apparente à un prolongement de celle-ci au sens où elle l'étend au champ économique et l'approfondit concrètement.

<sup>22</sup> Voir notamment J. Dewey, *The Influence of Darwin on Philosophy*, Henry Holt, 1910.

<sup>23</sup> J. Dewey et A. B. Bentley « Knowing and the known » (version 1949, p.276), cité par Deledalle (*op.cit.* p. 101). Cet ouvrage comporte deux chapitres consacrés à « la transaction », le chapitre 4 : *Interaction and Transaction*, et le chapitre 5 : *Transaction as Known and Named*. Ces chapitres ont en réalité été rédigés par Bentley mais Deledalle rapporte que dans une lettre que lui a adressé Dewey, celui-ci lui explique l'importance prise pour lui de la notion de transaction qu'il a substitué à celle d'interaction. Selon J. Dorfman (dans son introduction à *A Sociological view of Sovereignty* de J.R. Commons, 1965, note 16), Dewey aurait emprunté le terme à Commons, ce qui serait relaté dans sa correspondance avec Bentley. Dans le chapitre 4 rédigé par Bentley, on trouve dans la note 1 une référence à J.R. Commons, qu'il positionne dans le même mouvement d'idée sans pour autant expliciter une influence de Commons sur la conception de Dewey : « "Transaction", in ordinary description, is used for the consideration as detached of a "deal" that has been "put across" by two or more actors. Such a verbal shortcut is rarely objectionable from the practical point of view, but that is about all that can be said for it. For use in research adequate report of the full event is necessary, and for this again adequate behavioral description must be secured. Dewey's early employment of the word "transaction" was to



et son environnement assure en même temps la continuité de l'existence, l'adaptation du sujet aux situations qu'il rencontre et l'exercice d'une influence sur ces situations de sorte qu'il puisse rétablir sa conduite » (Zask, 2008, p. 180-181). Au cours de ce procès qui est celui de l'expérience, « les réalités se changent et se produisent » et non seulement les relations mais la nature des entités elles-mêmes sont affectées (Zask, 2003, p.16-17).

Sur la base de cette conception générale de la réalité comme expérience, changeant de manière procédurale l'individu et son environnement, Dewey propose un schéma de philosophie sociale qui rompt tout à la fois avec le libéralisme et l'organicisme dont il rejette les « fondements anthropologiques fantaisistes », le dualisme entre individu et société et le « monisme causal » sur lequel ces conceptions reposent (Zask, 2003, p.10). Dewey considère que les philosophies sociales et politiques qui ont inspiré d'un côté, les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle, et de l'autre, le libéralisme déréglementé et dominé par les intérêts économiques, ont en commun de justifier les institutions politiques au nom de leur conception de la nature humaine, considérée comme donnée et immuable. D'un côté l'individualisme libéral classique défend le caractère co-extensif du capitalisme et de la démocratie au nom de la réductibilité des phénomènes sociaux aux caractéristiques psychologiques des individus, à l'image de J.S.Mill pour lequel « tous les phénomènes sociaux sont des phénomènes de la pensée humaine. (...) Si donc, les phénomènes de la pensée humaine, du sentiment humain et de l'action humaine sont soumis à des lois fixes, les phénomènes sociaux ne peuvent que se conformer à de telles lois »<sup>24</sup>. L'utilitarisme et le rationalisme comme traits de cette nature humaine conduisent à une conception essentialiste de l'État comme protecteur de droits naturels déjà existants et laissant jouer les interdépendances spontanées et harmonisées des intérêts. Ceci constitue un renversement par rapport à la réponse hobbesienne aux mêmes traits de la nature humaine, mais conçue auparavant comme malfaisante et justifiant un Léviathan capable de la dompter, ce qui montre bien, au passage, que la nature humaine n'impose pas un mode unique d'organisation sociale. L'idéalisme organiciste constituera une réaction à l'anthropologie libérale en considérant que les êtres humains individuels sont l'expression d'un tout incarné dans un processus historique réconciliant l'autorité et la liberté. Pour Dewey, fonder les principes de l'organisation sociale et de l'État sur une conception de la nature humaine procède d'une erreur qui consiste à confondre la cause et la conséquence. En effet pour Dewey, « toute conception populaire de la nature humaine à un moment donné n'est que le reflet des mouvements sociaux qui ont réussi à s'institutionnaliser, soit manifestent leur opposition aux forces dominantes et, partant, ont besoin d'une formulation intellectuelle et morale afin de renforcer leur pouvoir » (Dewey, 1939b-2002, p.115). Ainsi, la conception de Mill incarne en fait l'expression, révolutionnaire à l'époque, de ceux qui voulaient libérer les individus impliqués dans les activités nouvelles, industrielles, commerciales et financières des entraves du féodalisme (*op. cit.*, p.115). Pour Dewey, il n'y a pas de nature humaine immuable, et les motivations de l'action des individus invoquées par les différentes théories sociales « relèvent en réalité d'un ensemble complexe d'attitudes façonnées par les conditions culturelles et non des éléments constitutifs de la nature

---

stress system more emphatically than could be done by "interaction." (See his paper "Conduct and Experience" in *Psychologies of 1930* [Worcester, Mass.]. Compare also his use of "integration" in *Logic, the Theory of Inquiry*.) The beginnings of this attitude may be found in his paper "The Reflex Arc Concept in Psychology" (1896). Bentley's treatment of political events was of the transactional type in his *The Process of Government* (Chicago, 1908), though, of course, without the use of that name. John R. Commons has used the word comparably in his *Legal Foundations of Capitalism* (New York, 1924) to describe that type of economic inquiry in which attention centers on the working rules of association rather than on material goods or human feelings. George H. Mead's "situational" is often set forth in transactional form, though his development is more frequently interactional rather than transactional (Dewey et Bentley, 1949, p.133, disponible sur : <http://www.aier.org/research/>).

<sup>24</sup> Cité par Dewey, 1939b-2002, p.114.

humaine » (*op. cit.*, p.118). La nature humaine est pour lui plastique et active et les habitudes jouent un rôle médiateur entre les motivations et les conduites, or ces habitudes « sont en grande partie formées sous l'influence des coutumes d'un groupe. La structure organique de l'homme implique la formation de l'habitude car, que nous le voulions ou non, que nous en soyons conscients ou non, chaque acte provoque une modification dans nos attitudes et nos positions, et cette modification dirige le comportement futur » (Dewey, 1937-2003, p.163-164). On peut de manière très schématique résumer ici les principales caractéristiques de la conception deweyenne de la nature humaine évolutive, de « la structure organique de l'homme » jusqu'à l'action (transaction)<sup>25</sup>, dont l'enjeu est notamment de souligner l'importance de la dimension sociale de la rationalité humaine et de reconsidérer le rôle de l'intelligence. Nos schémas sensorimoteurs assurent la continuité et l'adaptation de nos actions dans les contextes dans lesquels elles sont inscrites et la coordination de nos actes est souvent réalisée par un ensemble d'instincts et d'habitudes. Ces habitudes sont des prédispositions à des modes de réponses, acquises au cours de nos expériences et notamment des actes répétés au cours de la participation aux coutumes sociales des groupes auxquels nous appartenons. Les sensations qui proviennent de l'environnement se voient attribuer des significations et les réponses motrices sont médiatisées par les évaluations qui leur sont associées<sup>26</sup>, ces significations étant acquises au cours de nos expériences pratiques et sociales. Lorsqu'une difficulté surgit, la continuité de nos expériences est interrompue et l'attention est alors requise pour trouver des solutions créatives qui nous obligent parfois à rompre avec les habitudes et à les remettre en cause. C'est la phase consciente de l'expérience que Dewey qualifie « d'enquête » et qu'il met au cœur de l'exercice de l'intelligence humaine comme nous l'avons souligné dans la première partie.

Dès lors, le dualisme entre individu et société dont sont porteuses les principales théories et philosophies sociales évoquées plus haut et la conception même de l'individu et de la société qu'elles impliquent doivent être reconsidérées. En effet, les théories sociales soit qu'elles partent d'individus constitués qui coopèrent et font société pour parvenir à leurs fins particulières, soit qu'elles partent d'un tout organique ou des forces de l'histoire qui modèlent les individus qui les constituent, se trompent en cherchant des forces causales « absolues » dans les individus ou dans la société. Les notions d'individus et de société conçues comme des « antithèses » sont ainsi des « abstractions irréelles ». Non pas que les individus dans leur singularité n'existent pas mais ces individus n'existent que dans le cadre de leur participation, non pas à la « société » mais à un ensemble de collectifs (famille, entreprise, syndicats, associations sportives ou culturelles, églises...), de telle sorte que leur expérience est toujours celle d'actions associées, de *transactions*, qui contribuent à forger leur identité. Ainsi, « les individus sont toujours ceux qui pensent, qui désirent et qui se donnent des buts, mais *ce* qu'ils pensent est la conséquence de leur comportement sur celui des autres et de celui des autres sur eux-mêmes » (Dewey, 1927-2003, p.69). Ainsi Dewey préfère-t-il le terme d'*individualité* afin de qualifier le processus par lequel une personnalité se constitue et ce processus provient des transactions entre l'individu et les types de communautés auxquelles il participe et qu'il contribue à faire exister par sa participation. La personnalité est « l'union d'une multiplicité d'expériences » dans le cadre d'une multiplicité de communautés. Et, comme le souligne Bernstein, cette référence à la communauté conduit Dewey à considérer que « l'individualisme authentique n'est pas un donné ni un point de départ, il n'est qu'un *accomplissement*, et cet accomplissement ne peut avoir lieu que dans et par la vie en commun démocratique » (Bernstein, 1991, p. 129), ce que Dewey a parfois appelé son libéralisme

---

<sup>25</sup> Ce passage est basé sur Albert et Ramstad (1997) auxquels nous renvoyons pour des développements.

<sup>26</sup> Par exemple lorsque nous entendons un bruit, c'est la signification de ce bruit, sa dangerosité par exemple, qui détermine notre réaction.

radical . Dans cette perspective, la société est également une abstraction, et « on ne rencontre aucune chose qui puisse être appelée *société* » mais « concrètement, il y a des sociétés, des associations, des groupes intensément variés, chacun développant des liens différents et instituant des intérêts différents » (Dewey, 1937-2003, p. 100) : la société est un ensemble hétérogène d'associations. « “Social” ne désigne donc pas un type particulier d'activité, mais les effets d'activités quelconques sur les manières d'être ensemble. De même, “social” ne s'oppose pas à “individuel”, chaque individu ne se développant qu'en bénéficiant des ressources de sa société et réciproquement, une société étant constituée des individualités qui, en y participant, y réalisent leurs potentialités » (Zask, 2008, p. 183). Ainsi individu et société ne sont pas dissociés mais intimement liés par le processus d'association <sup>27</sup>. « La société est le processus par lequel on s'associe de façon à ce que les expériences, les idées, les émotions, les valeurs soient transmises et mises en commun » (Dewey, cité par Chaniel, 2006, p. 211, note n°9). Dans ce processus, le différend sur la nature humaine, soit conçue comme mue par la logique de l'intérêt soit au contraire conçue comme mue par l'élan altruiste, et qui « oppose réalisation de soi et coopération sociale, intérêt et désintéressement » se trouve ainsi dépassé (Chaniel, 2006, p. 208).

Les principes qui fondent la philosophie sociale et la théorie des valeurs raisonnables de Commons s'inscrivent pleinement dans la lignée de la conception deweyenne qui vient d'être exposée et qui renvoie précisément à ce que Commons appelle le « pragmatisme social » de Dewey. Ils en constituent en plus, selon nous, un prolongement cohérent, en les appliquant à la dimension économique de la vie sociale qui est devenue tellement importante dans la société moderne et s'est substituée aux formes traditionnelles de la vie communautaire. Ce faisant, Commons met l'accent sur un point qui semble peu abordé par Dewey et qui constitue cependant un élément essentiel si on veut comprendre les ressorts et formuler les principes d'une éthique démocratique dans la société capitaliste : il « agit des conflits propres à toutes relations sociales, notamment économiques, et de leur régulation qui est le processus par lequel on peut, pour Commons, accroître les dispositifs démocratiques.

### *2.1.2. Commons <sup>28</sup> : la nécessité de procédures de régulation des conflits d'intérêt dans le cadre de l'action économique associée, ou une théorie positive des valeurs raisonnables*

Commons fonde son économie politique sur une conception de la nature de la réalité sociale et économique directement inspirée du pragmatisme philosophique de Peirce et de Dewey, mais aussi de la connaissance historique (économique, juridique, politique) considérée comme nécessaire à toute enquête sociale, et de sa participation à la conception d'un certain nombre de réformes dans l'État du Wisconsin durant le « *Progressive Era* » aux États-Unis (son « pragmatisme en actes »). Commons pense comme Dewey que la réalité est processuelle et évolutive et que cette évolution n'est ni auto-organisée ni téléologique. Pour lui, les hommes sont aptes à contribuer à leur destinée collective et ne sont ni les jouets d'une mécanique sociale ni ceux d'une histoire déjà inscrite. Pour comprendre la nature de cette réalité sociale, il faut tout comme Dewey considérer que les individus vivent en association et ne peuvent ainsi pas en constituer « le point de départ ». Toute action individuelle doit être

---

<sup>27</sup> « Le problème de la relation des individus avec la société – parfois formulé comme celui de l'individu avec la société – n'a aucun sens, pas plus que celui des relations entre les lettres d'un alphabet et l'alphabet. Un alphabet est des lettres et la société est les individus dans leurs connexions réciproques » (Dewey, 1927-2003, p.100).

<sup>28</sup> Dans les paragraphes consacrés à Commons, nous ne reviendrons pas dans le détail de son analyse et de ses concepts qui sont maintenant bien diffusés à travers de nombreuses publications. Nous nous permettons de renvoyer à nos travaux ainsi qu'à ceux notamment de Théret et Gislain, (voir par exemple les numéros spéciaux consacrés à Commons et coordonnés par eux : Théret, 2001, Gislain et Morel, 2003). Nous mettons simplement l'accent sur les points de convergence et sur les apports spécifiques de Commons par rapport aux conceptions de Dewey.

vue en réalité comme « transaction », un concept très riche et très élaboré qui a peut-être bien inspiré Dewey lui-même et qui vise à traduire analytiquement, comme le résumait très bien Albert et Ramstad (1997, p. 883), le fait que à l'époque actuelle « la richesse est entièrement produite de manière collective et non pas individuelle ; et les individus doivent coopérer dans leurs activités prévisionnelles s'ils veulent réaliser la moindre de leur ambition personnelle de recherche d'enrichissement ». De plus, dans la vie économique et le capitalisme moderne, le poids des organisations (*going concerns*) est une donnée importante et si la vie traditionnelle en communauté a tendance à disparaître, Commons ne voit pas dans le développement de la vie industrielle une anomie du lien social car les individus sont généralement les membres de plusieurs *concerns* et leurs actions sont insérées dans des « actions collectives ». *La participation à l'action collective est première* pour Commons comme pour Dewey, cependant pour le premier dans le domaine économique qui est devenu une modalité majeure de la socialisation, « la production de richesse implique des conflits d'intérêt permanents concernant la manière dont les contributions et les bénéfices de la coopération doivent être répartis » (Albert et Ramstad, 1997, p. 883). Les activités n'auraient aucune chance d'être réalisées si les individus étaient libres de poursuivre leur intérêt personnel sans aucune limite ou s'il n'y avait pas de dispositif pour sécuriser leurs anticipations sur le résultat de leur action ou de celles de ceux sur lesquels ils comptent. C'est pourquoi, « Commons considère que les activités productives ne peuvent pas être réalisées de manière ordonnée tant qu'il n'existe pas *une action collective qui contrôle l'action individuelle* » (*ibid.*). De manière très synthétique, on peut dire que pour Commons, la réalité est un flux de transactions organisées par des systèmes de règles dans des collectifs. L'analyse des règles de l'action collective (*working rules*) comme médiation sociale est ainsi une dimension propre à enrichir les bases d'une théorie sociale pragmatiste et que Commons a particulièrement développé.

L'analyse de la « causalité institutionnelle », qui constitue l'apport spécifique de la pensée de Commons, s'appuie sur une conception de l'individu qui dérive directement du pragmatisme avec lequel il partage les fondements anthropologiques d'une « nature » humaine plurielle et évolutive, condition d'une connaissance réaliste et non dualiste du social. Pour Commons, la question se pose de comprendre pourquoi les individus agissent tels qu'ils le font (et non pas de considérer qu'il s'agit d'une donnée) et un des aspects de la réponse est qu'ils agissent en suivant des habitudes (*habitual assumptions*) qui sont de l'ordre des croyances. Les habitudes, qui permettent notamment aux individus d'imaginer, sur la base de l'expérience passée, les résultats de leurs actions dans l'avenir (*futurity*), sont en réalité des « habitudes sociales » qui proviennent « des coutumes » des différents collectifs dans lesquels ils sont impliqués. « La coutume, nous dit Commons, est plus qu'une habitude, elle est une habitude sociale qui crée l'habitude individuelle » (Commons, 1934a, p.). Non seulement les actions individuelles ne sont pas indépendantes, mais « les opinions » qui motivent celles-ci ne sont pas indépendantes de « l'opinion collective » que constitue la coutume. L'analyse de Commons est à ce stade très proche de la « psychologie sociale de la coutume » de Dewey (Albert, Ramstad, 1997) d'autant plus qu'il souligne que l'éducation est le processus par lequel les individus acquièrent leurs habitudes par conformité à la coutume qui est « cette proportion de l'expérience, des sentiments, et des anticipations dérivée des autres personnes avec lesquelles nous agissons collectivement, ce qui est justement l'éducation dans son sens le plus large » (Commons, 1934a, p.)<sup>29</sup>. Ainsi, pour Commons, l'individu est une personnalité et un esprit institutionnalisés, ce que Dewey signifie par son concept d'individualité. Et, de même que Dewey, Commons peut sur cette base donner une place importante à l'intelligence

---

<sup>29</sup> Commons pose, comme Dewey, l'éducation au cœur de l'articulation de l'individuel et du social, mais il ne développe pas cette thématique alors qu'elle est centrale dans la conception de la démocratie de Dewey (cf *infra*).

réflexive comme source d'adaptation et de changement<sup>30</sup>. D'où proviennent les coutumes et les structures sociales sinon du continuum des actions combinées des individus ? Si la plupart des transactions sont routinières et que les habitudes procurent des résultats satisfaisants, les individus se heurtent aussi, notamment dans le champ économique, à des « facteurs limitant » la continuité de leur expérience et les transactions dans lesquelles ils sont engagés, et qui sont sources de conflits. Caractérisés par leur volonté de contrôler leur environnement physique et social, les individus s'engagent alors dans des « transactions stratégiques » pour le contrôle de ces facteurs et déploient une « psychologie négociationnelle » pour faire avancer leur intérêt, mais celle-ci ne peut se déployer sans prendre en compte « l'effet sur les autres et le but public à l'œuvre » porté par les institutions et les autorités (Commons, 1938)<sup>31</sup>. Car, en effet, la continuité des expériences collectives et de l'action associée requiert une régulation des conflits et une négociation des règles qui implique une articulation intime entre les intérêts individuels et buts privés et les intérêts collectifs et buts publics. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu, l'appréhension de la réalité économique implique pour Commons de corrélérer l'économie, le droit et l'éthique.

Comme chez Dewey, cette conception non dualiste de la réalité est à la base de sa critique des théories et philosophies sociales individualistes et organicistes, critique qui positionne l'économie institutionnaliste comme une alternative, une « troisième voie ». S'intéressant particulièrement au libéralisme économique et au marxisme, Commons (1919, 1925, 1934a) montre que si ces approches semblent opposées, elles partagent leur refus de la pertinence de l'idée de but public. La première, en supposant que les individus sont égaux par nature, défend que la poursuite des intérêts privés, sans interférence collective que ce soit sous forme de coutumes ou de législations, permet de réaliser l'intérêt collectif sans porter préjudice à personne, et sur cette base elle défend une conception individualiste de la démocratie (une même liberté pour tout individu) occultant les inégalités. La seconde, en supposant que la lutte des classes est « une guerre privée qui poursuit sa route sans but public » (1919, p. 30), défend que cette lutte « dirige l'histoire vers une fin glorieuse » et « s'arrêtera quand la seule classe gouvernante sera la classe prolétariaire » (*ibid.*, p. 38), faisant sur cette base silence sur la question démocratique<sup>32</sup>. Pour Commons, ces doctrines partagent une croyance dans l'harmonie des intérêts, présente pour le libéralisme, future pour le marxisme, et elles aboutissent « au despotisme des individus qui possèdent le pouvoir » (*ibid.*) parce qu'elles

---

<sup>30</sup> On distingue parfois deux versions dans la tradition institutionnaliste américaine, celle de Veblen /Ayes qui serait, pour le dire vite, plutôt caractérisée par holisme méthodologique et celle de Commons dont le trait singulier serait, au contraire, la part qu'il accorde à l'entité individuelle et la place faite à l'analyse du choix. Les grandes lignes de ce débat sont rappelées dans Kemp (2000) lequel défend pour sa part l'unité de l'institutionnalisme. On peut se référer aussi à Rutherford (1983), qui au contraire souscrit à la thèse des deux traditions. On oppose parfois les deux traditions en confrontant la « valeur instrumentale » de Dewey dont s'inspire Ayres et « la valeur raisonnable » de Commons. Nous montrons au contraire qu'elles sont compatibles et s'articulent au niveau des analyses de Dewey et Commons.

<sup>31</sup> « La volonté humaine non contrôlée, pense Commons, est capricieuse, égoïste et oppressive » (cité par Gonca, 2002, p. 761) et tout ordre social repose en partie sur un contrôle collectif de celle-ci. Si Commons dérive de Dewey la psychologie sociale des êtres humains, il l'enrichit en la développant en « psychologie négociationnelle » des transactions économiques (voir Biddle, 1990) en faisant le portrait d'individus certes mus par leur intérêt, mais aussi par la recherche de liberté, d'égalité et de sécurité dans le processus transactionnel d'action et d'ajustement des règles.

<sup>32</sup> On peut rappeler ici que Dewey a présidé la commission d'enquête formée pour examiner les charges contre Trotsky et a dénoncé les purges staliniennes. Il écrit : « La grande leçon pour tous les Américains radicaux et pour tous les sympathisants de l'URSS est qu'il doivent se retourner et reconsidérer la question entière des moyens de parvenir au changement social et aux méthodes véritablement démocratiques pour la recherche du progrès social... La dictature du prolétariat a conduit, et j'en suis convaincu doit obligatoirement conduire, à la dictature sur le prolétariat et le parti. Je ne vois aucune raison pour que quelque chose de similaire n'arrive pas dans tout pays dans lequel on tenterait d'établir un gouvernement communiste » (cité par Bernstein, 1986).

excluent toute idée de but public, d'une communauté d'intérêts qui se construit à partir d'une sélection et d'un compromis entre intérêts privés pour protéger et étendre la liberté de tous. Or, « cet idéalisme de l'harmonie des intérêts, que ce soit dans le capitalisme ou dans le socialisme, s'effondre lorsqu'on reconnaît que le conflit social a toujours été et sera toujours un fait essentiel dans le progrès de l'humanité » (1925, p. 692). L'enjeu d'une approche réaliste et non dualiste des faits sociaux est justement de permettre d'élaborer une théorie sociale capable d'appréhender l'articulation entre individuel et collectif, conflit et coopération, et ainsi d'être à même de fonder une autre perspective normative, celle d'un capitalisme raisonnable » dont nous montrerons plus loin qu'elle prolonge la conception pragmatiste de la démocratie dans le champ économique.

La conception de Commons aboutit à une théorie des valeurs raisonnables qui développe l'objectif central de l'auteur : comprendre comment l'action collective et ses règles (*working rules*) émergent et évoluent par un processus permanent (*ongoing*) de résolution des conflits issus de l'activité économique, processus qui opère une répartition des opportunités, des droits, des libertés et des pouvoirs, et qui aboutit à une communauté réalisable (*workable mutuality*) toujours temporaire et relative. Dans ce processus, les décisions des autorités publiques sont un opérateur essentiel de régulation puisqu'elles définissent ce que sont les règles à un moment du temps et ces décisions traduisent un but public évolutif qui est pour Commons le résultat d'une « sélection artificielle » des règles et des pratiques. Ces décisions sont un « fiat » de souveraineté qui, dans le cadre d'une constitution démocratique, est un « fiat » raisonnable car soumis à discussion, justification et critique (Commons, 1938). C'est par l'étude minutieuse de la façon dont, aux Etats-Unis, les cours de justice – et particulièrement la première d'entre elles, la Cour Suprême – élaborent une régulation de l'économie en fonction d'un critère de « valeur raisonnable » que Commons a élaboré sa théorie positive des valeurs raisonnables. Pour Commons, les valeurs qui se manifestent dans la régulation juridique existante traduisent une recherche de compromis entre efficacité et équité afin de réduire l'écart entre intérêts conflictuels et de permettre la continuité de l'activité. Cette régulation traduit pour lui une méthode expérimentale adaptée au monde complexe et incertain et visant le développement éthique de la communauté. Elle repose en effet, non sur un principe *a priori*, mais sur des procédures d'enquêtes pour établir les faits et prendre en compte les précédents (qui constituent une accumulation de données sur les délibérations et les décisions qui ont été prises dans des contextes comparables). Elle cherche un équilibre entre les intérêts en conflits, chacun considéré comme une partie du tout qu'est le but public, pour établir, non pas un consensus, mais un compromis qui est « la valeur raisonnable » aux vues des contextes mis en évidence par l'enquête et des « philosophies sociales » de ceux qui prennent les décisions de régulation. Par ailleurs, Commons met l'accent sur le fait que les valeurs raisonnables sont performatives : les valeurs jugées raisonnables par les cours deviennent des standards qui ont un impact sur les comportements ultérieurs et « ce qui est recherché n'est pas la vérité mais l'action régulée » (Commons, 1934a, p. 712). Enfin, les valeurs raisonnables évoluent elles-mêmes : ce qui est jugé raisonnable à un moment et dans certaines circonstances, selon certaines coutumes, ne l'est plus à une autre époque et il n'y a pas de principe de rationalité absolu qui résiste à l'histoire. « Cette conception institutionnelle du raisonnable et de la valeur raisonnable est collective et historique, alors que la notion de rationalité est individuelle, subjective et statique. Cette idée institutionnelle a indubitablement atteint le changement le plus clairement évolutionniste dans la méthode de la *Common Law* pour élaborer de nouvelles règles en reprenant les coutumes changeantes de la majorité des individus, et les formulant par un processus de justification dans des règles opérantes pour les futures actions collectives contrôlant l'action individuelle. (...) A chaque étape historique, de nouveaux concepts de valeurs raisonnables émergent, empiètent sur les anciens et changent les institutions » (*ibid.*, p. 682-83). Ainsi, les valeurs

raisonnables représentent pour Commons le but public évolutif comme compromis reflétant des choix et toujours provisoire puisque les conflits concernent précisément ce qui doit être considéré comme raisonnable. Et c'est bien dans cette ouverture du but public que Commons situe la possibilité d'une pensée normative pragmatiste et d'une réforme démocratique du capitalisme.

Au total, Dewey et Commons ont une analyse convergente des apories des théories sociales que Dewey qualifie de non expérimentales ainsi que de la nature de la réalité sociale comme processus de co-détermination des personnalités et des institutions. Cependant, en étendant la philosophie pragmatiste au champ économique (« à l'analyse des transactions, des organisations et des valeurs raisonnables »), Commons approfondit la question des conflits économiques qui posent le problème de la répartition du pouvoir et qui risquent de fragiliser les institutions humaines.

## ***2.2. Le capitalisme raisonnable, horizon et opérationnalisation de l'éthos démocratique dans le domaine de l'économie***

La philosophie de la démocratie de Dewey est celle de l'éthos démocratique pensé dans sa situation historique particulière, celle de la « Grande Société » qui pose la question du « public et de ses problèmes » (Dewey, 1927), et tourné vers l'éducation car « seule la création d'attitudes personnelles [démocratiques et expérimentales] chez les individus permet d'affronter avec succès les puissants ennemis actuels de la démocratie » (Dewey, 1939a-1997, p. 3). C'est bien la même question que pose l'économie institutionnaliste de Commons même si elle s'oriente, en tant qu'économie politique, vers des solutions relevant d'une régulation du *Banker Capitalism* qui constitue le mouvement majeur associé à la « Grande Société ». L'économie de Commons aboutit en effet à une philosophie sociale pratique, animée par une « éthique de l'homme commun » qui fait écho à l'idéal moral de la démocratie chez Dewey et recherche la même alternative démocratique au capitalisme libéral et aux totalitarismes. Adossée à sa conception de l'Etat démocratique et à sa théorie des valeurs raisonnables, elle s'incarne dans les réformes défendues par Commons pour un « capitalisme raisonnable », celui-ci pouvant constituer à la fois l'horizon et l'opérationnalisation de l'éthique démocratique de Dewey. L'horizon : pas de démocratie créatrice sans transformation du capitalisme et pas de transformation du capitalisme sans approfondissement de la démocratie dans l'économie. L'opérationnalisation : si la réforme de l'éducation est cruciale, elle ne peut aboutir sans démocratisation de la vie et des rapports économiques, et la démocratie créatrice implique la mise en œuvre de dispositifs concrets dans ce domaine.

### *2.2.1. Dewey : la démocratie comme idéal moral et ses problèmes dans « la grande société »*

La démocratie ne peut être réduite pour Dewey à un ensemble d'institutions, de procédures politiques formelles ou de garanties juridiques, lesquelles quoique extrêmement importantes restent lettre morte sans le souffle vital d'un *ethos démocratique* (Bernstein, 1986). En ce sens, la démocratie est tout à la fois « une idée sociale » et « un idéal moral ». Tout d'abord, la démocratie n'est pas un fait, nous dit Dewey, mais une idée (Dewey, 1927-2003, p. 156). L'« idée démocratique » est liée à la conception sociale basée sur le rôle des associations et des communautés comme éléments structurant de la vie quotidienne des hommes en société et de leur expérience (au sens riche du pragmatisme). La démocratie concerne et affecte « tous les modes d'association humaine : la famille, l'école, l'usine, la religion. Et même du point de vue des dispositifs politiques, les institutions gouvernementales ne sont qu'un mécanisme pour procurer à cette idée des canaux d'opération effective » (*ibid.*, p. 153). Cette « idée démocratique » est « la conscience claire de la vie commune, dans toutes ses implications »

(p. 157). Elle concerne le mode de vie des individus en communauté et pour « l'individu, elle consiste dans le fait de prendre part de manière responsable, en fonction de ses capacités, à la formation et à la direction des activités du groupe auquel il appartient, et à participer en fonction de ses besoins aux valeurs du groupe auquel il appartient. Pour les groupes, elle exige la libération des potentialités des membres d'un groupe en harmonie avec les intérêts et les biens communs », ainsi que les relations entre les groupes eux-mêmes. Les termes de liberté, d'égalité et de fraternité restent des abstractions en dehors de cette participation réelle et concrète à une vie associative « riche et variée » : la liberté est alors une libération, l'accomplissement des potentialité des participants dans le cadre même de l'association ; l'égalité est la possibilité de prendre part aux conséquences de l'action conjointe en fonction de ses besoins et la fraternité est le sentiment d'appartenance à la vie commune et qui confère un sens à l'action de chacun (*ibid.*, p. 157).

La démocratie est alors un idéal éthique qui a pour finalité (sans fin) la réalisation des conditions qui favorisent l'accomplissement des potentialités et des aspirations de ses membres à travers leur participation active au fonctionnement et à la finalité même des collectifs qui affectent leur propre existence et finalement leur autonomie dans le cours de la vie sociale. Cet idéal démocratique repose sur une confiance humaniste dans les capacités de l'homme commun à être un acteur de sa propre vie à travers sa participation à la vie sociale. « La démocratie implique une foi réflexive<sup>33</sup> dans la capacité de chaque être humain, indépendamment de la différence et de la diversité de leurs origines, à s'engager dans la coopération, le jugement intelligent, la délibération et l'activité collective, pour peu que les conditions le permettent » (Bernstein, 1986). Ainsi, « la tâche de la démocratie consiste pour toujours à créer une expérience plus libre et plus humaine que tous partagent et à laquelle tous contribuent » (Dewey, 1939a-1997). En conséquence la démocratie en tant qu'idéal éthique figure l'horizon d'une organisation sociale « créative » et épanouissante pour ses membres, conforme au pragmatisme de Dewey, une philosophie de l'expérience et de l'enquête, et elle constitue une alternative à la fois aux philosophies sociales utilitaristes et organicistes incarnées dans ses puissants ennemis que sont les totalitarismes ou le capitalisme non régulé. L'idéal éthique de la démocratie est ainsi une « tache qui nous attend - *encore* » (Dewey, 1939a-1997 ; Bernstein, 1986).

Pour Dewey, on ne peut parvenir à une idée non utopique de la démocratie qu'en la considérant du point de vue de cet idéal éthique. En effet pour Dewey la politique ne constitue pas une branche spécifique des activités humaines, mais appartient au domaine de la morale. Le rôle de l'État et du gouvernement doit être ainsi considéré du point de vue de l'idéal éthique de la démocratie. Dewey s'élève avant tout contre les théories qui confèrent à l'État une nature ou une fonction prédéterminée en fonction de finalités sociales préétablies (paix, égalité...) et qui sont d'ailleurs nombreuses et discordantes alors même qu'il existe une grande diversité des formes politiques et que « les formes de gouvernement démocratique auxquels nous sommes habitués représentent l'effet cumulatif d'une multitude d'évènements non prémédités suivis de conséquences imprescriptibles » (Dewey, 1927-2003, p. 154). Plutôt que de chercher *les causes* et les principes immuables et normatifs des institutions politiques, Dewey – conformément aux préceptes pragmatistes – préfère chercher dans les *conséquences* des activités humaines les modalités politiques de leurs arrangements et propose ainsi une conception originale de l'État à partir de la notion de *public*. « Nous prenons comme point de départ dans le fait objectif que les actes humains ont des conséquences sur d'autres hommes, que certaines de ces conséquences sont perçues, et que leur perception mène à un effort ultérieur pour contrôler l'action de sorte que certaines conséquences soient assurées et d'autres évitées. (...) Quand les conséquences indirectes sont reconnues et qu'il y a un effort

---

<sup>33</sup> C'est-à-dire dans laquelle les participants croient eux-mêmes.



pour les réglementer, quelque chose ayant les traits d'un État commence à exister. » (Dewey, 1927-2003, p.61). Un public est donc un ensemble d'individus affectés par les effets indirects de transactions dont les conséquences sont objet de mesures correctrices, et il en existe potentiellement une grande pluralité. Un public organisé est rendu effectif par des représentants officiels, des gouvernants, des fonctionnaires, et des institutions gouvernementales, qui veillent à leurs intérêts. L'évolution, notamment, technologique, scientifique et économique modifie les effets des comportements en association ainsi que les effets externes de leurs transactions, elle modifie en conséquence les contours des publics et fait émerger une demande de changement dans les formes politiques existantes – qui en réalité sont souvent peu flexibles. Les publics et leurs changements nécessiteraient que l'État selon Dewey soit un processus expérimental (p.75) qui identifie de manière continue et évolutive les publics et leurs problèmes, et teste les méthodes aptes à protéger leurs intérêts.

L'atonie du public lui-même est un problème des démocraties qu'a soulevé W. Lippman qui considère qu'il est devenu un « fantôme » dans les démocraties libérales et c'est à la fois dans la lignée et en réponse à cette thèse que Dewey publiera *Le Public et ses Problèmes* (1927) (Collantier, 2009, p. 2). Pour Lippman, « l'omnipotence » des citoyens sensés capables de se forger une opinion informée et rationnelle sur les affaires publiques est devenue une illusion avec le changement d'échelle et la complexité croissante de ces affaires. Le rôle du public dans les démocraties « faibles » est alors désormais d'accorder son consentement ou au contraire de formuler des critiques vis-à-vis de politiques élaborées par des experts. Il faut « abandonner l'idée que le peuple gouverne » (cité par Zask, 2003, p. 13) et admettre qu'il est réduit à « une opinion publique », passive et soumise aux manipulations des médias et aux intérêts économiques. Si Dewey souscrit bien au diagnostic de Lippman, notamment sur « la grande société » rend plus lointaines les transactions qui affectent la vie des individus et plus abstraits les ressorts des politiques publiques, il ne partage pas ses conclusions et considère au contraire que « les maux dont souffre la démocratie ne peuvent être soulagés que par plus de démocratie » (Zask, 2003, p.14) et que cela ne peut se faire qu'en remettant au centre la composante populaire et les compétences de l'homme commun et en restaurant les formes de la participation du public dans les choix et les directions concernant le changement social qui l'affecte. C'est la raison pour laquelle une dernière dimension de la démocratie doit être abordée ici, c'est celle qui la relie à la question de l'éducation, l'éducation participant de façon déterminante à l'équipement des citoyens en moyens intellectuels pour former leur jugement et participer à la vie publique et les principes éducatifs devant eux-mêmes répondre aux caractéristiques de la démocratie, notamment à son caractère expérimental, pour contribuer à la « démocratie créatrice ».

La philosophie de la démocratie selon Dewey révèle en effet la « co-extensivité de la démocratie et de l'éducation » (Chaniel, 2006), ce qui signifie tout à la fois que l'exercice de démocratie constitue un processus de formation des individus et que les méthodes d'éducation formelles (école, formation professionnelle) devraient s'inspirer des principes de la démocratie. L'éducation est la modalité par laquelle sont transmises les connaissances et les croyances du groupe et contribue ainsi à un accord sur les connaissances communes. L'école en constitue ainsi seulement une modalité parmi d'autres, cette transmission des connaissances communes et cette formation d'un accord pouvant également être opérées dans toutes les formes d'associations. La démocratie en tant que « manière de vivre » et « lieu de vie commun » (Dewey, 1939a-1997, p. 5) repose sur l'éducation et constitue tout à la fois un dispositif éducatif. L'éducation est la méthode fondamentale pour la réforme de la société et non pas de la reproduction de la société, c'est pourquoi elle est intimement associée à la démocratie, à l'enquête et l'expérimentation. Pour Dewey, la participation des individus à « la réglementation des formes de leur propre existence » (Zask, 2008) implique l'usage des

méthodes de l'enquête pour identifier les problèmes et formuler des hypothèses pour les résoudre afin de transformer en commun le « subir » en « agir » et ce processus est éducatif car l'esprit n'est jamais achevé en lui-même en dehors des expériences de vie et d'action. Aussi la conception pragmatiste de la pédagogie implique une unité de la théorie et de la pratique au sens où « il faut mettre la pensée à l'épreuve de l'action si on veut la faire passer dans la connaissance » (Dewey cité par Westbrook, 2000, p.2). Cette conception de l'intelligence instrumentale conduit Dewey à renvoyer dos-à-dos d'un côté les conceptions traditionnelles de l'éducation qui mettent au cœur du dispositif de l'école « les programmes » comme autorité et l'apprentissage « descendant » et passif et de l'autre les conceptions réformatrices qui mettent l'enfant, ses centres d'intérêt et ses besoins au centre de l'école<sup>34</sup>. Or, la discipline et la créativité ne sont pas antinomiques. «La discipline de l'esprit est un effet plutôt qu'une cause. L'esprit est discipliné si, dans une étude d'une question, il est capable d'initiative intellectuelle indépendante et qu'il sait contrôler. (...) Le rôle de l'éducation est précisément de développer une intelligence de ce type indépendant et effectif, un esprit discipliné », un esprit d'enquête (Dewey, 2004, p.86). De manière générale pour Dewey, toute institution sociale devrait être évaluée sur ses dispositions à encourager le développement des capacités humaines à contribuer à l'action collective et à l'autonomisation : « qu'elle soit politique, économique, artistique ou religieuse, toute institution sociale a un sens et un but: libérer et développer les capacités de l'individu quels que soient sa race, sa classe ou son statut économique. Cela revient à dire que l'institution n'a de valeur qu'en tant qu'elle éduque l'individu et lui permet d'actualiser pleinement ses capacités » (Dewey, cité par Chanial, 2006, p.221). Mais « l'école est l'unique forme de vie sociale à fonctionner dans l'abstraction et en milieu contrôlé, à être directement expérimentale, et si la philosophie doit jamais retenir une science expérimentale, le point de départ en est la construction d'une école » (Dewey, cité par Westbrook, 2000, p.6). C'est parce qu'il s'agit d'une institution propre à fournir un modèle exemplaire et éducatif de vie communautaire que Dewey voit dans l'école un laboratoire de la démocratie (Bernstein, 1991).

C'est précisément dans ce domaine que Dewey a lui-même mis en pratique sa philosophie sociale dans les réformes qu'il a conçues et expérimentées en matière de pédagogie dans le cadre de « l'école expérimentale de l'Université de Chicago » (Westbrook, 2000), posture du « pragmatisme en action » qu'il partage avec Commons, bien que les expériences de réforme du premier aient eu moins d'impact et de postérité que celles forgées dans le champ social et économique par le second qui furent une inspiration importante du New Deal.

### 2.2.2. Commons : les « intérêts économiques organisés » au cœur d'un capitalisme raisonnable étendant la démocratie

Dans la lignée de la conception pragmatiste de l'enquête sociale, Commons considère, comme nous l'avons vu, que la philosophie sociale se situe en amont et en aval de toute théorie sociale dont l'enjeu est de contribuer au débat public pour « faire de ce monde un meilleur endroit à vivre » comme le formulait Mitchell. L'étude positive des problèmes du capitalisme financier (instabilité économique, inégalités, chômage ...) et des choix à l'œuvre dans les processus de régulation de son temps (sélection des règles en faveur des groupes sociaux économiquement dominants, non prise en compte des intérêts du salariat dans l'intérêt public, conservatisme de la cours suprême ...<sup>35</sup>) conduit Commons à une philosophie sociale fondamentalement guidée par une éthique de l'homme commun et de la responsabilité

<sup>34</sup> On reconnaît là les figures de l'autoritarisme et de l'anarchie dans l'organisation sociale et le rejet du dualisme qui est une constante cohérente chez Dewey.

<sup>35</sup> Cette tendance institutionnelle, Commons la traduit dans des expressions comme *privileged lawfulness, one-sided liberty, one-sided collective action* ...

sociale qu'il défend dans toute son œuvre et en constitue pour nous le fil rouge. Cette éthique est attentive au sort de ceux qui, dans le système économique et institutionnel existant, sont défavorisés, non pris en compte, sans « voix », bref qui ne constituent pas un public organisé, et elle est orientée vers l'intégration d'une responsabilité sociale dans les comportements individuels, et plus particulièrement dans les décisions économiques. Cette éthique porte une valeur centrale, au cœur de l'idéal démocratique tel que l'envisage Dewey, celle de l'auto-réalisation de tous les individus, de l'élargissement de leurs potentialités (une « *higher personality* »), et défend que l'opportunité égale d'atteindre cette auto-réalisation suppose d'approfondir les processus démocratiques pour favoriser le développement de la liberté (à l'encontre des pouvoirs coercitifs, politiques et économiques), de l'égalité (à l'encontre des pratiques discriminantes et dans l'accès aux opportunités), et de la sécurité (politique et économique) pour tous (*equal lawfulness, freedom*). Le diagnostic que Commons fait du capitalisme et de la régulation institutionnelle de son époque le conduit à étendre la conception des valeurs raisonnables, d'une conception juridique minimaliste (pratiques coutumières et moyennes) à un « idéalisme pragmatique » (meilleures pratiques existantes), d'une conception classique de la démocratie (individualiste, centrée sur l'Etat) à une conception nouvelle de la démocratie (collective, centrée sur la participation des acteurs), pour en faire un outil de réforme permettant de réaliser pratiquement cette éthique, ce qu'il appelle un « capitalisme raisonnable ».

Si ses solutions de réforme ont évolué au cours du temps (d'une réforme du système politique et de l'action législative, à la mise en valeur du dispositif de négociation collective et de commissions administratives indépendantes étendant l'Etat démocratique)<sup>36</sup>, elles ont pour ligne de fond de défendre des dispositifs favorisant la représentation et la participation des « intérêts économiques conflictuels organisés ». On peut considérer que les classes ou les groupes sociaux structurés par les activités économiques constituent l'équivalent des publics de Dewey, affectés d'une certaine manière par les activités des autres et dont les intérêts doivent être pris en compte si on veut assurer l'ordre social et la finalité éthique d'une société démocratique. Ainsi, l'idéal-type éthique d'un capitalisme raisonnable, envisagé comme une organisation économique alternative face aux menaces d'un capitalisme sauvage privilégiant les intérêts d'une classe et source majeure d'instabilité économique d'un côté ou des différentes formes de totalitarisme annihilant la démocratie de l'autre, c'est celui de la participation de l'ensemble des groupes sociaux structurés par les activités économiques à l'élaboration des finalités et des règles qui définissent et organisent ces activités auxquelles ils sont parties prenantes. C'est l'idée que la représentation et la participation des différents intérêts économiques sont la condition pour concilier l'efficacité économique et la justice sociale, car les parties prenantes sont les mieux à même, par leurs expériences pratiques, de définir des règles adaptées et, par leur confrontation, de construire des compromis permettant d'intégrer dans le but public les différents intérêts conflictuels en jeu et, dans ceux-ci, un « esprit de responsabilité sociale »<sup>37</sup>. La démocratie politique ne constitue pas un dispositif suffisant pour rendre le capitalisme raisonnable car les citoyens qui ne sont pas organisés et les individus les plus faibles ont peu d'opportunité de voir leurs intérêts pris en considération dans l'élaboration des règles et du but public. Commons considère qu'il faut étendre les principes de la démocratie au domaine économique et, pour ce faire, il faut concevoir des

---

<sup>36</sup> Sur ces évolutions, voir Rutherford et Samuels, 1996, Chasse, 1986, et *Myself* de Commons.

<sup>37</sup> Si les autorités publiques ont un rôle à jouer pour établir les conditions favorables à cette représentation équilibrée et en tant qu'arbitres, l'enjeu pour Commons est bien d'établir des dispositifs permettant directement l'expression et la négociation entre les intérêts privés comme base de la création et de l'administration des règles. C'est ainsi qu'il visera, dans ses réformes, à élaborer de nouvelles formes d'action collective qui ne limitent pas les processus démocratiques à la structure formelle de l'Etat, lequel ne peut être considéré comme le seul dépositaire de la responsabilité sociale et de l'intérêt public (Chasse, 1991).

dispositifs inspirés de la méthode contextuelle et expérimentale de la *common law* de production de valeurs raisonnables. Commons conçoit la réforme du capitalisme comme la mise en place de processus producteurs de valeurs raisonnables qui ont deux caractéristiques : ils donnent une voix (représentation et participation) à toutes les parties prenantes en rééquilibrant leur pouvoir de décision sur les règles (création négociée des règles) ; ils s'appuient sur les meilleures pratiques existantes (« *those above the average in their social regard for other* ») pour viser le but éthique le plus élevé mais praticable (création pragmatique des règles). Si ces processus, comme tout processus expérimental, sont « faillibles », Commons y voit cependant la base d'un progrès éthique et social propre à intégrer l'homme commun, à instituer une « *equal lawfulness* » des intérêts en conflit, et à répondre à l'aspiration la plus fondamentale des êtres humains, celle de l'auto-réalisation.

La philosophie sociale normative de Commons est fondamentalement liée à sa conception de l'Etat démocratique, qui a évolué au cours du temps à partir de ses études historiques et de ses expériences dans l'action collective (Chasse, 1986). Commons associe de manière assez classique la question de l'État au problème de la violence, l'État s'arrogeant le monopole de la violence sur toutes autres institutions sociales (l'école, l'église, la famille, l'entreprise...) afin de la contrôler et de protéger la société de la menace qu'elle fait peser. La souveraineté de l'État dans son contrôle de la société n'est pas seulement une contrainte, mais rend le fonctionnement de la société possible, particulièrement de la société capitaliste. D'une part, le législateur n'intervient pas précisément dans de nombreux domaines d'activités mais indirectement dans tous les domaines d'activités pour assigner des capacités ou des limites à propos des décisions que les individus peuvent prendre dans leurs relations avec les autres. De ce point de vue, les politiques publiques peuvent être vues comme « *the proportioning of inducements to act, by imposing encumbrances in certain directions and liberating opportunities in other directions* » (Commons, cité par Ostrom, 1976, p. 841). L'État joue un rôle majeur dans tous les arrangements institutionnels « en autorisant les transactions par des transactions autorisantes ». En délimitant et garantissant les droits et devoirs des citoyens, l'État libère en réalité et étend le pouvoir des personnes, ce qui est une condition de possibilité cruciale dans une économie capitaliste où les transactions sont des transferts de droits dans le temps et l'espace (Chasse, 1986). Mais l'étude de l'histoire a conduit Commons à considérer une autre dimension de la violence, celle de l'État lui-même, qui renvoie cette fois à la questions des dispositifs du contrôle démocratique de l'État par les citoyens et de la responsabilité de l'État à l'égard de ses citoyens. La prise en compte de cet aspect a conduit Commons à une vision moins essentialiste et plus évolutive de l'État, plus proche de celle de Dewey et de ses publics. En effet, au cours de l'histoire la structure du gouvernement change et intègre les intérêts de nouveaux groupes qui se constituent essentiellement en fonction des transformations dans les activités économiques, notamment des intérêts qui s'organisent en groupes de pression. Ainsi, « l'État n'est pas un idéal surimposé à la société, mais est une série accumulée de compromis entre les classes sociales, chacune cherchant à sécuriser pour son propre intérêt le contrôle sur les éléments coercitifs qui existent implicitement dans la société dans le cadre de l'institution de la propriété privée » (Commons, cité par Chasse, 1986, p.762). L'idéal d'un État démocratique selon Commons est, dans le contexte d'une société industrielle (la grande société) changeante avec un potentiel de violence et d'instabilité accru, celui d'une structure flexible capable de garantir la sécurité des anticipations de l'ensemble des groupes sociaux et surtout de ceux qui n'ont pas la capacité de s'organiser en groupe de pression par eux-mêmes, les autres exerçant une pression sur les gouvernements ou prenant part directement au gouvernement. Pour Commons, « si l'État semble coercitif, c'est parce qu'il ne représente pas tout le monde » (Commons, cité par Chasse, 1986, p.762), et en particulier pour son époque, la classe ouvrière, qui constitue pour lui, si on reprend la terminologie de Dewey, *le public* à intégrer dans l'Etat démocratique.

De manière générale, Commons (comme Dewey) considère que la démocratie se heurte à des difficultés liées aux transformations de la société industrielle. Pour Commons, le suffrage universel n'est plus apte à restituer une représentation proportionnelle des intérêts, notamment à cause du morcellement et de « la concurrence » à l'intérieur des classes d'intérêts et fait le lit de la corruption politique dans le corps législatif et judiciaire. Ces difficultés proviennent du domaine économique et Commons préconise de promouvoir une démocratie économique, notamment dans le domaine industriel, afin d'améliorer le fonctionnement non seulement de la démocratie politique mais surtout de la démocratie dans son ensemble « comme mode de vie ». « La préservation du système économique américain contre le monde totalitaire et contre sa propre destruction, consiste principalement dans la négociation entre le capital organisé et le travail organisé et contre le gouvernement par les partis politiques traditionnels » (Commons cité par Rutherford, 1983, p. 730). C'est au cours de ses « cinq grandes années » (Commons, 1934b) hors de l'univers académique, passées entre autres à l'*US Industrial Commission*, au *US Bureau of Labor* et à la *National Civic Federation* à accumuler des expériences pratiques en matière de règlements de conflits que Commons s'est forgé sa philosophie sociale finale, celle du principe de négociation collective entre groupes représentatifs des différents intérêts comme processus démocratique pour établir des valeurs raisonnables et base de la création et de l'administration des règles, qui constitue le fondement de sa conception de la démocratie économique. L'influence de W. Gompers, qui fût pendant 38 ans le président de l'*American Federation of Labor* a également été considérable. Gompers était opposé à une conception révolutionnaire du rôle du syndicalisme, et préconisait un combat par la négociation et le rapport de force à l'intérieur même des structures existantes du capitalisme pour améliorer les conditions de vie actuelles des travailleurs (Gonce, 2002). De retour à l'Université de Wisconsin et sollicité par le sénateur R. La Follette<sup>38</sup> pour organiser des réformes dans le domaine des services publics et de la sécurité sociale, Commons a réellement mis en pratique sa méthode pragmatiste et son éthique démocratique de réforme des institutions économiques. Son expérience dans la *Wisconsin Industrial Commission* l'a conduit à la formulation la plus aboutie de son agenda de réforme<sup>39</sup> : la mise en place de commissions dans les différents champs des conflits économiques et des problèmes sociaux, permettant d'instaurer « un gouvernement constitutionnel » dans l'industrie (une démocratie économique) et « une quatrième branche de gouvernement » (une démocratie collective) indépendante du pouvoir politique, composée des représentants des intérêts concernés, structurée par des procédures de négociation collective<sup>40</sup> et ayant des pouvoirs d'enquête et d'*experimental rule-making* permettant de faire évoluer l'Etat démocratique et de transformer le capitalisme en « capitalisme raisonnable ». C'est, nous dit Commons, une « méthode pratique de corrélation, de l'économie, du droit et de l'éthique » beaucoup plus flexible et progressiste que l'action législative ou celle des cours, parce que centrée sur l'investigation et la résolution de problèmes et parce que fondée sur la représentation et participation des citoyens organisés et le compromis entre leurs intérêts par

---

<sup>38</sup> R. La Follette a été une figure importante de la *Progressive era* et a été soutenu par Dewey lors de sa candidature aux élections présidentielles.

<sup>39</sup> Agenda auquel il consacra la plupart de ses derniers articles académiques (Commons, 1935, 1939, 1942, voir Rutherford et Samuels 1996), cherchant à synthétiser sa pensée dans sa double dimension positive et normative, théorique et pratique, et le faisant cheminer de *Institutional Economics* (1934), son magnum opus de contribution à l'économie politique, à *The Economics of Collective Action* (1950), où il met l'accent sur les problèmes pratiques d'administration, de conception des dispositifs institutionnels d'une démocratie économique.

<sup>40</sup> Ce que Commons renvoie d'un point de vue théorique à une *two-sided collective action* en opposition à la *one-sided collective action* caractérisant le fonctionnement d'un capitalisme libéral dominé par le « pouvoir du capital ».

le processus de négociation collective. Cet agenda, qui anticipe des évolutions ultérieures des sociétés modernes, a des caractéristiques propres à la « méthode Commons » et à sa philosophie sociale. Il met l'accent sur la connaissance pratique des problèmes et sur l'enquête qui acquiert comme chez Dewey un rôle central dans une démocratie créatrice. Il relève d'une conception participative et délibérative de la démocratie selon laquelle les intérêts/buts privés et publics peuvent être transformés par l'enquête et par le débat et le compromis entre points de vue, et ainsi produire des valeurs raisonnables. Il vise fondamentalement à transformer les institutions et par là la logique du capitalisme en introduisant les intérêts du travail et une responsabilité sociale dans le pouvoir économique du capital. Et ceci selon un idéalisme pragmatique qui vise au fond à instaurer progressivement un contrôle démocratique de l'économie : « Le raisonnable est l'idéalisme limité par le possible. Le possible peut être cherché et vérifié dans les pratiques effectives des employeurs les plus progressistes de l'industrie, puis les règles de la commission, sanctionnées par la législation, pourraient conduire les autres employeurs jusqu'à ce niveau » (Commons, 1934b, p. 156)<sup>41</sup>.

C'est ainsi en imaginant de nouvelles formes d'action collective ancrées dans l'enquête et l'expression des intérêts économiques que Commons a cherché à entendre les processus démocratiques pour « discipliner les autocraties financières et industrielles », ce que ses étudiants ont appelé « sa révolution radicale des idées » (Chasse, 1991) et qui constitue pour nous sa contribution pratique à la philosophie pragmatiste de la démocratie.

## Conclusion

Dans ce texte, nous avons voulu montrer à quel point Dewey et Commons ont partagé un même combat, même s'ils ne se sont pas explicitement rencontrés sur celui-ci, le combat pour défendre et étendre la démocratie. Dewey, considérant la grande société comme une menace pour la démocratie car elle détruit les communautés traditionnelles, a vu dans l'éducation une modalité capable de restituer aux individus leur capacité « d'enquête » pour permettre leur participation dans les domaines qui concernent leur propre existence. Commons, mettant en avant l'importance prise par les transactions économiques devenues le vecteur principal de socialisation dans cette grande société, a cherché à étendre la démocratie à l'économie en organisant la participation de l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration des règles de fonctionnement des collectifs économiques devenues tellement déterminants pour leur existence. Dewey et Commons partagent la même foi dans la démocratie comme idéal moral, qui vise « l'incorporation des idées démocratiques dans toutes les relations humaines » (Dewey, 1939b-2002), la même vision d'une méthode démocratique expérimentale qui repose sur la persuasion au moyen de la discussion publique dans tous les collectifs humains (non seulement dans les enceintes parlementaires mais aussi dans les écoles et les entreprises), et enfin la même confiance dans l'« homme du commun » et dans les potentialités de la nature humaine.

Dans ce combat, les deux auteurs ont partagé une conception très similaire du rôle instrumental des sciences sociales et le même rejet des dualismes entre individuel et collectif, théorie et pratique, éthique et politique. Les sciences sociales, si elles étaient plus unifiées et rendues expérimentales pourraient constituer un dispositif essentiel pour doter les acteurs des capacités d'enquête nécessaires à leur participation active aux processus démocratiques. Contribuer à une conception démocratique de la connaissance et faire de celle-ci un levier

---

<sup>41</sup> Pour des développements, voir Bazzoli (1999), Bazzoli et Kirat (2008), Chasse (1986, 1997).

pour étendre la démocratie, c'est à ce projet, en tant qu'intellectuels et réformateurs sociaux, que Dewey, avec sa philosophie critique, et Commons, avec son économie politique institutionnaliste, ont oeuvré au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce projet nous semble devoir être remis en avant aujourd'hui car il garde toute son actualité. La mondialisation élargit considérablement les dimensions de la « grande société » et accroît la complexité des processus économiques qui affectent la vie des citoyens. Si ces processus économiques alimentent la croissance matérielle, ils favorisent depuis plusieurs décennies les inégalités, le chômage de masse, l'exclusion et l'insécurité sociales, fragilisant les fondements de la cohésion sociale et de l'éthique de la démocratie. Le capitalisme est ressenti par les citoyens comme incontrôlable et la démocratie, au sens pragmatiste et institutionnaliste, s'étiole. L'éthique démocratique qui animait la vision de Dewey comme de Commons reste à accomplir et le capitalisme raisonnable semble aujourd'hui un objectif urgent. Des sciences sociales plus proches des citoyens et de leurs préoccupations, une économie renouant avec les dimensions éthique et politique dont elle s'est écartée, peuvent participer à cette démocratie créatrice qui est encore la tâche qui nous attend.

## Bibliographie

- Albert A., Ramstad Y. (1997), « The Psychological Underpinning of Commons's Institutional Economics: The Significance of Dewey's Human Nature and Conduct », *Journal of Economic Issues*, Vol. 31, n°4, pp. 881-916.
- Barbash J. (1989), « J.R. Commons : Pioneer of Labor Economics », *Monthly Labor Review*, Vol. 112, n°5, pp. 44-49.
- Bazzoli L. (1999), *L'économie politique de J.R. Commons – Essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales*, L'Harmattan.
- Bazzoli L., Dutraive V (2002), « L'entreprise comme organisation et comme institution : Un regard à partir de l'institutionnalisme de J.R. Commons », *Economie et Institution*, n°1, pp. 5-46.
- Bazzoli L., Dutraive V (2005), « La conception institutionnaliste du marché comme construction sociale : une économie politique des institutions », in : G. Bensimon, (Eds.), *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard Editeur.
- Bazzoli L., Dutraive V. (2006), « Fondements Pragmatistes de l'Institutionnalisme en Économie. Théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons », *Revue de Philosophie Économique*, Vol. 1, n°13, pp. 123-153.
- Bazzoli L., Kirat T. (2008), « Le capitalisme raisonnable et la responsabilité de l'emploi : entre responsabilité individuelle et responsabilité sociale de l'entreprise. Quelle actualité de la controverse Commons/Morton ? », Colloque *Vers un capitalisme raisonnable ? La régulation économique selon J.R. Commons*, Agence Universitaire de la Francophonie, Université Laval, Québec, 16-17 Octobre 2008.
- Bernstein R.J. (1986), « Creative Democracy – the Task Still Before Us », in Bernstein R.J. *Philosophical Profiles*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, pp. 260-272.
- Bernstein R.J. (1991), « Dewey et la démocratie : la tâche qui nous attend », Rajchman J., West C. (Eds.), *La pensée américaine contemporaine*, PUF, Philosophie d'aujourd'hui.
- Bidet A. (2008), « La genèse des valeurs : une affaire d'enquête », *Tracés. Revue de Sciences humaine*, n°15, pp. 211-216.
- Chaniel P. (2006), « Une foi commune: Démocratie, don et éducation chez J. Dewey », *Revue du Mauss*, Vol. 2, n° 28, pp. 205-250.
- Chasse J.D. (1986), « J. R. Commons and the Democratic State », *Journal of Economic Issues*, Vol. 20, n°3, pp. 729-784.
- Chasse J.D. (1991), « The American Association for Labor Legislation : an Episode in Institutionalist Policy Analysis », *Journal of Economic Issues*, Vol. 25, n°3, pp. 799-828.
- Chasse J.D. (1997), « John R. Commons and the Special Interest Issue : Not Really Out of Date », *Journal of Economic Issues*, Vol. 31, n°4, pp. 933-949.
- Collantier P. (2009), « Approches pragmatiques de la démocratie : Walter Lippmann et John Dewey » (1/2) et (2/2), disponible sur : <http://www.oftt.eu/tribune-libre/>
- Cometti J.-P. (1997), « Chapitre 9: Dewey, Rorty: les pragmatistes, la politique et la philosophie », Cometti J.-P., *Le philosophe et la poule de Kircher*, disponible sur : <http://www.lyber-eclat.net/lyber/cometti/philosophe.html>



- Cometti J.-P. (sans date), « John Dewey », *Encyclopaedia Universalis*.
- Cometti J.-P. (1999), *L'Amérique comme expérience*, Publications de l'Université de Pau.
- Commons J.R. (1900), « Discussion of the President's Address », *Publications of the American Economic Association*, Third Series, 1, in Rutherford M., Samuels W.J. (ed) (1996), *John R. Commons. Selected Essays*, Routledge, London and New York.
- Commons J.R. (1900), « Representation of Interests », *The Independant*, 52, June, in Rutherford M., Samuels W.J. (ed) (1996), *John R. Commons. Selected Essays*, Routledge, London and New York.
- Commons J.R. (1919), *Industrial Goodwill*, McGraw Hill Book Company.
- Commons J.R. (1921), *Industrial Government*, The MacMillan Company.
- Commons J.R. (1925), « Marx Today : Capitalism and Socialism », *Atlantic Monthly*, November, pp. 682-93.
- Commons J.R. (1934a) (1990), *Institutional Economics - Its Place in Political Economy*, Transaction Publishers, New Brunswick (U.S.A.) and London (U.K.), deux volumes.
- Commons J.R. (1934b), *Myself*, Madison: University of Wisconsin.
- Commons J.R. (1935), « The Place of Economics in Social Philosophy », *Journal of Social Philosophy*, Vol. 1, pp. 7-22.
- Commons J.R. (1938), « La valeur raisonnable dans l'économie politique américaine », *Recueil d'études en l'honneur d'Edouard Lambert*, LGDJ.
- Commons J.R. (1939), « Twentieth Century Economics », *Journal of Social Philosophy*, Vol. 5, pp. 29-41.
- Commons J.R. (1942), « Legislative and Administrative Reasoning in Economics », *Journal of Farm Economics*, 24, in Rutherford M., Samuels W.J. (ed) (1996), *John R. Commons. Selected Essays*, Routledge, London and New York.
- Commons J.R. (1950) (1970), *The Economics of Collective Action*, The University of Wisconsin Press.
- Coutu M., Kirat T. (2010), « Economie et droit chez John R. Commons et Max Weber : de l'historicisme à la sociologie économique du droit », Document de travail.
- Deledalle Gérard (1998), *La philosophie américaine*, Le point philosophique, De Boeck, troisième édition.
- Dewey J. (1927), (2003), *Le public et ses problèmes*, Publications de l'Université de Pau, Farrago/Editions Léo Scheer.
- Dewey J. (1931), « Social Science and Social Control », *New Republic*, n°29, pp. 276-77.
- Dewey J. (1938) (1993), *Logique. La théorie de l'enquête*, PUF.
- Dewey J. (1939a) (1997), « La démocratie créatrice - La tâche qui nous attend », *Horizons philosophiques*, Vol 5, n°2, 1997, disponible sur <http://agora.qc.ca/textes/dewey.html>
- Dewey J. (1939b) (2002), « Démocratie et nature humaine », *Revue du Mauss*, Vol. 1, n°19, pp. 113-126.
- Dewey J. (2004), *Comment nous pensons*, Le Seuil, Les empêcheurs de penser en rond.
- Dewey J. (2005), « La réalité comme expérience », *Tracés. Revue de Sciences humaine*, N°9, pp.83-92.

- Dugger W.M. (1979), « The Reform Method of John R. Commons », *Journal of Economic Issues*, Vol. 13, pp. 369-81.
- Gislain J.-J., Morel S. (2003) (coord), *Economie et Institutions*, n°2.
- Gonce A. (2002), « J.R. Commons's Five Big Years : 1899-1904 », *American Journal Of Economics and Sociology*, Vol. 61, n°4, pp. 755-777.
- Kemp T. (2002), « The Condition of Progress: J.R. Commons' Reform Method », *Journal of Economic Issues*, Vol. 36, n°2, pp. 539-546.
- Leroux F. (1995), « Démocratie et expérience : introduction à la démocratie créatrice de John Dewey », *Horizons philosophiques*, Vol. 5, n°2, 1995, pp. 20-40.
- Liebhabsky H.H. (1993), « The Influence of Charles Sanders Peirce on Institutional Economics », *Journal of Economic Issues*, Vol. 27, n°3, pp. 741-754.
- Ostrom V. (1976), « J.R. Commons's Foundations for Policy Analysis », *Journal of Economic Issues*, Vol. 10, n°4, pp. 839-857.
- Parsons K.H. (1970), « Introduction », « Foreword to the 1970 edition », in Commons J.R. (1950) (1970), *The Economics of Collective Action*, The University of Wisconsin Press.
- Ramstad Y. (1986), « A Pragmatist's Quest for Holistic Knowledge : the Scientific Methodology of J.R. Commons », *Journal of Economic Issues*, Vol. 20, n°4, pp. 1067-105.
- Rutherford M. (1983), « J.R. Commons's Institutional Economics », *Journal of Economic Issues*, Vol. 17, n°3, pp.721-744.
- Rutherford M., Samuels W.J. (1996) (ed), Introduction, *J.R. Commons. Selected Essays*, Routledge, London and New York.
- Théret B. (2001), « Saisir les faits économiques : la méthode Commons », *Cahiers d'économie politique- Histoire de la pensée et théorie*, n°40-41, pp. 79-137.
- Théret B. (2001) (coord), Lectures de J.R. Commons, *Cahiers d'économie politique- Histoire de la pensée et théorie*, n°40-41, pp. 79-137.
- Tiercelin C. (1993), *La pensée-signe. Etudes sur C.S. Peirce*, Editions Jacqueline Chambon.
- Truc G. (2005), « “La réalité comme expérience”. Introduction », *Tracés. Revue de Sciences humaine*, n° 9, pp. 83-92.
- Westbrook (2000), « John Dewey 1859-1952 », *Perspectives: revue trimestrielle d'éducation comparée*, Vol. 23, n°1-2, pp. 277-39, Unesco, 1993.
- Wolfe A.B. (1936), « Institutional Reasonableness and Value », *The Philosophical Review*, Vol. XLV, n°2, pp. 192-206.
- Zask J. (2003), « La politique comme expérimentation », Introduction à Dewey J., *Le public et ses problèmes*, Publications de l'Université de Pau, Farrago/Éditions Léo Scheer.
- Zask J. (2008), « Le public chez Dewey: une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de Sciences humaine*, n° 15, pp. 169-189.